
Vue d'ensemble



Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2014 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte) ainsi que la collectivité de Saint-Martin.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Données provisoires
n.s.	Résultat non significatif
<i>sd</i>	Données semi-définitives
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

En 2018, l'économie française ralentit, après la forte croissance de 2017

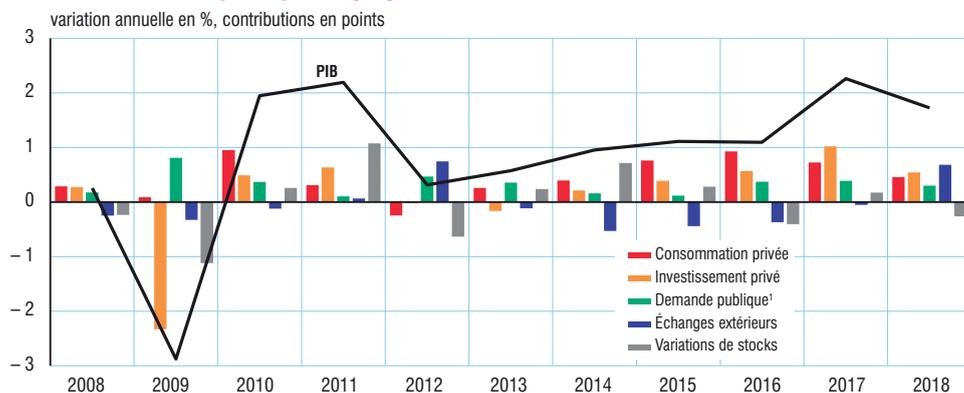
Victor Barry, Thibault Cruzet, Dominique Demailly, Bruno Patier*

En 2018, l'économie française ralentit : le produit intérieur brut progresse de 1,7 % en volume, après + 2,3 % en 2017. La demande intérieure hors stocks ralentit (contribution de + 1,3 point à la croissance du PIB en 2018 contre + 2,1 points en 2017). La consommation des ménages ralentit davantage (+ 0,9 % après + 1,4 %) que le pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) (+ 1,2 % après + 1,4 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques freine aussi (+ 0,8 % après + 1,5 %). L'investissement décélère nettement en 2018, en particulier celui des ménages (+ 2,0 % après + 6 %); en revanche l'investissement public accélère (+ 2,4 % après + 0,3 %).

Le comportement de stockage des entreprises contribue négativement à la croissance de l'activité en 2018 (- 0,3 point après + 0,2 point en 2017). En revanche, la contribution du commerce extérieur se redresse à hauteur de + 0,7 point de PIB contre - 0,1 point en 2017 : en effet, les exportations ralentissent, mais de façon moins marquée que les importations. Le taux de marge des sociétés non financières baisse fortement (- 0,5 point) et s'établit à 31,2 % en raison du ralentissement des gains de productivité et de la hausse du prix du pétrole.

En 2018, l'économie française décélère nettement : le produit intérieur brut progresse de 1,7 % en volume après 2,3 % en 2017 (figure 1). La valeur ajoutée ralentit en effet dans la construction, l'agriculture et l'industrie et son augmentation n'est portée que par les services (figure 2).

1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



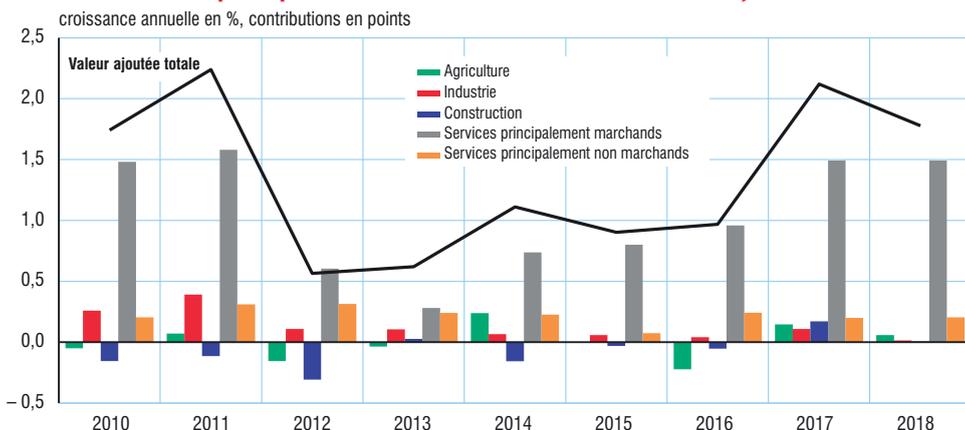
1. Y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

* Victor Barry, Thibault Cruzet, Dominique Demailly, Bruno Patier (Insee).

2. Contribution des principales branches à la croissance de la valeur ajoutée totale



Champ : France.

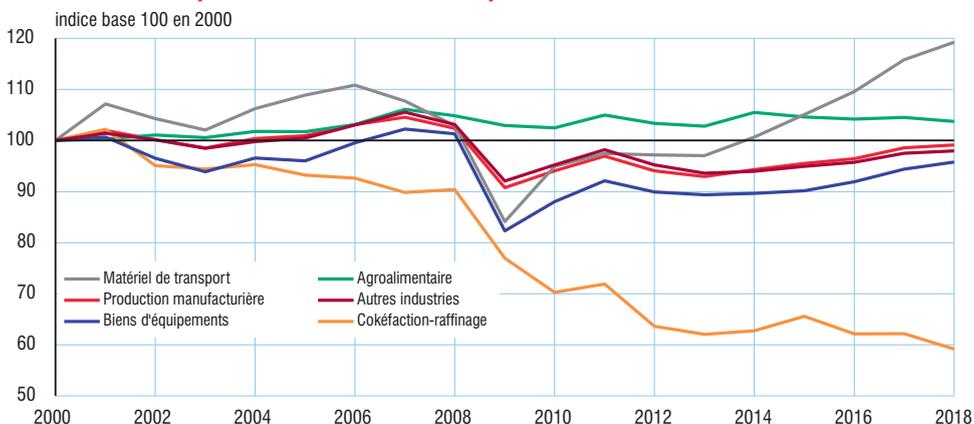
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

La valeur ajoutée manufacturière marque le pas

Après une progression marquée en 2017 (+ 2,2 %), la production manufacturière décélère en 2018 : + 0,5 % en volume (figure 3). Les consommations intermédiaires de la branche ralentissent aussi (+ 0,7 % après + 2,2 % en 2017). Au total, la valeur ajoutée de la branche manufacturière marque le pas (+ 0,1 % après + 1,3 %). Sa contribution à la croissance du produit intérieur brut (PIB) est comptablement nulle en 2018.

Le ralentissement de la production manufacturière concerne toutes les branches : la production agroalimentaire se replie (- 0,8 % après + 0,3 %) ; la cokéfaction-raffinage est affectée par plusieurs semaines de fermeture dans certaines raffineries (- 4,9 % après + 0,1 %) ; la production de matériel de transport décélère (+ 3,0 % après + 5,7 %). La production des « autres industries » (+ 0,5 % après + 1,8 %) ainsi que celle de biens d'équipement (+ 1,5 % après + 2,7 %) ralentissent également. Par ailleurs, la production d'énergie, eau, déchets progresse comme en 2017 (+ 0,3 %).

3. Évolution de la production manufacturière par branche en volume



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

L'activité ralentit légèrement dans les services

La production de services marchands ralentit légèrement en 2018 (+ 3,1 % après + 3,5 % en 2017). Comme les consommations intermédiaires de la branche ralentissent un peu plus (+ 3,6 % après + 4,6 %), la valeur ajoutée de la branche garde une progression constante (+ 2,6 %), contribuant à hauteur de + 1,3 point à la croissance du PIB en 2018.

La valeur ajoutée ralentit dans la plupart des branches des services marchands : commerce (+ 1,1 % après + 2,3 % en 2017), services aux ménages (+ 0,7 % après + 1,0 %), services de transport (+ 0,8 % après + 2,1 % en 2017), tout comme dans l'hébergement-restauration (+ 2,8 % après + 5,1 %) et l'information-communication (+ 4,3 % après + 6,5 %). Mais les activités financières accélèrent fortement (+ 6,2 % après - 0,4 %), ainsi que le logement, dans une moindre mesure (+ 1,5 % contre + 0,7 %).

La production de services non marchands décélère très légèrement (+ 0,9 % après + 1,1 % en 2017), mais du fait du ralentissement des consommations intermédiaires (+ 0,7 % après + 1,8 %), la valeur ajoutée de cette branche garde un rythme constant (+ 0,9 %), contribuant à la croissance du PIB comme en 2017 (à hauteur de + 0,2 point).

L'activité dans la construction et l'activité agricole ralentissent

Après une stabilisation, la production en construction ralentit nettement (+ 1,8 % après + 4,8 %). La valeur ajoutée de la branche ralentit aussi (+ 0,1 % après + 3,1 %), ne contribuant plus à la croissance du PIB. Enfin, la production agricole ralentit en volume pour rejoindre une progression plus tendancielle (+ 1,1 % après + 3,8 %), après le contrecoup de 2017 à la suite des récoltes historiquement mauvaises à l'été 2016. La valeur ajoutée de la branche agricole ralentit encore davantage (+ 3,4 % après + 9,1 %), mais elle contribue tout de même pour + 0,1 point à la croissance du PIB en 2018.

Les échanges extérieurs contribuent positivement à la croissance

Le commerce mondial de biens ralentit quelque peu en 2018 après le pic de 2017 (+ 4,6 % après + 5,8 %). Dans son sillage, la demande mondiale adressée à la France croît plus modérément que l'année précédente (+ 3,9 % après + 5,5 % en 2017).

Les exportations françaises ralentissent, dans la lignée de la demande mondiale

En 2018, les exportations totales décélèrent un peu (+ 3,5 % après + 3,9 %) du fait surtout du ralentissement des exportations de biens manufacturés (+ 3,6 % en volume après + 4,7 %), qui représentent plus de deux tiers des ventes de biens et services. Les ventes de produits raffinés marquent le pas (+ 0,2 % après + 5,1 %). Les exportations des autres produits manufacturés ralentissent toutes également, à l'exception du matériel de transport dont les ventes accélèrent (+ 5,4 % après + 4,3 %). Par ailleurs, les exportations d'énergie, eau, déchets ralentissent après le pic de 2017 (+ 6,3 % après + 23,0 %), pic causé notamment par le contrecoup des arrêts pour maintenance en fin d'année 2016 de certaines centrales nucléaires. Cet arrêt, en 2016 et 2017, avait contribué à une remontée temporaire du contenu carbone de la production, qui est reparti à la baisse en 2018 (*encadré 1*).

Au total, les exportations de biens ralentissent très légèrement (+ 3,5 % après + 3,9 %), de façon cependant moins marquée que la demande adressée à la France, qui regagne ainsi des parts de marchés (*figure 4*). Les exportations de tourisme (c'est-à-dire les achats des touristes étrangers en France) ralentissent (+ 3,0 % après + 7,9 %), après le contrecoup positif de 2017 consécutif aux effets négatifs des attentats de 2015 et 2016 sur la fréquentation touristique. Leur contribution aux exportations totales est de + 0,2 point après + 0,6 point en 2017. Hors tourisme, les exportations de services redémarrent (+ 3,1 % après - 0,0 %) : l'ensemble des

Les facteurs d'évolution des émissions de CO₂ à court et moyen terme

Alexis Foussard*

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, la France s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) : baisse de 40 % en 2030 par rapport à 1990 et division par quatre d'ici à 2050, ce dernier objectif étant susceptible d'être rendu plus ambitieux par le projet de loi en cours sur l'énergie [Journal officiel, 2015]. En 2017, les émissions de GES sur le territoire national se sont élevées à 465 Mt CO₂ eq., soit 15 % de moins qu'en 1990 (figure 1) [Citepa, 2019].

Après avoir augmenté entre 2014 et 2017, les émissions de CO₂ renouent avec leur tendance à la baisse en 2018

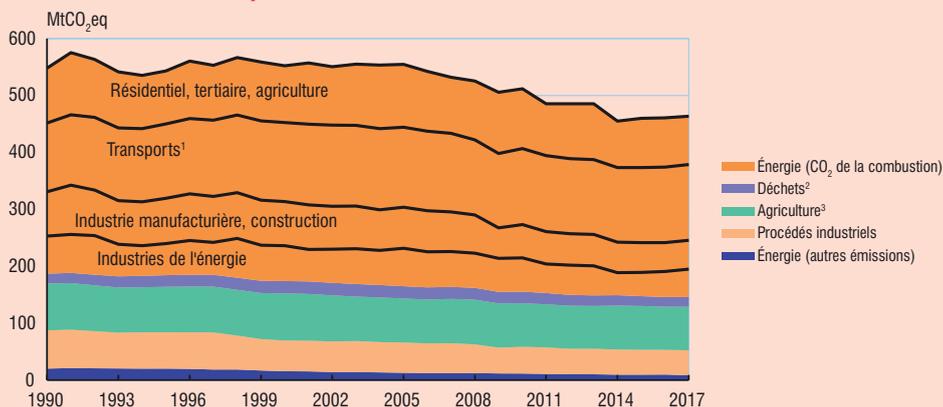
Les émissions de CO₂ ont connu des évolutions contrastées ces dernières années. En 2018, selon une estimation provisoire, les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie fossile¹ baissent de 4 % par rapport à 2017. Elles retrouvent ainsi un niveau proche du minimum atteint en 2014, après

avoir crû de 13 Mt CO₂ en 3 ans [SDES, 2019]. Ces variations de court terme s'expliquent en premier lieu par celles des températures hivernales et des besoins de chauffage qui en découlent. Les émissions corrigées des variations climatiques (correspondant à celles qui auraient été observées avec les températures d'un hiver moyen) apparaissent stables entre 2014 et 2017 et leur baisse est ramenée à 3 % entre 2017 et 2018. D'autres facteurs d'évolution des émissions peuvent être analysés à travers l'équation dite « de Kaya », qui exprime les émissions de CO₂ comme le produit de la population (P), du PIB par habitant (PIB/P), de l'intensité énergétique de l'économie (E/PIB) et du contenu carbone de l'énergie primaire (CO₂/E) :

$$CO_2 = P (PIB/P) (E/PIB) (CO_2/E)$$

où CO₂ représente les émissions de CO₂, P la population et E la consommation énergétique primaire.

1. Émissions de GES depuis 1990 sur le territoire national



1. Hors maritime et aérien international. 2. Hors production d'énergie. 3. Hors utilisation de l'énergie.

Note : les émissions sont exprimées en MtCO₂,eq, exprimant l'effet sur le climat de chaque gaz à effet de serre relativement à celui du CO₂.

Champ : émissions de gaz à effet de serre, au périmètre Kyoto (Métropole, Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte). Le puits de CO₂ associé à l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF) n'est pas représenté.

Source : Citepa, Inventaire CCNUCC.

* Alexis Foussard (ministère de la Transition écologique et solidaire, CGDD, SDES).

1. Les émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie fossile (pétrole, gaz naturel et charbon) représentent 70 % du total en 2017 (les autres émissions de GES de la France étant principalement issues de l'agriculture, de la gestion des déchets et de certains procédés industriels).

Encadré 1 (suite)

Hors variations climatiques, le contenu carbone de l'énergie apparaît comme le principal facteur de fluctuation ces dernières années (figure 2). En effet, en raison de nombreuses opérations de contrôle et de maintenance, la production nucléaire a été particulièrement basse en 2016 et 2017, ce qui a accru le recours aux énergies fossiles (notamment au gaz naturel) pour la production d'électricité. Il en a résulté une augmentation de 2 % du contenu carbone moyen de l'énergie entre 2014 et 2017, suivie d'un mouvement opposé en 2018 (- 3 %), le retour d'une bonne disponibilité du parc électronucléaire se combinant à une production hydroélectrique en hausse. Le regain de croissance économique observé en 2017 a aussi contribué au rebond des émissions cette année-là.

La baisse tendancielle depuis 2005 est attribuable aux baisses du contenu carbone et de l'intensité énergétique ainsi qu'au ralentissement économique

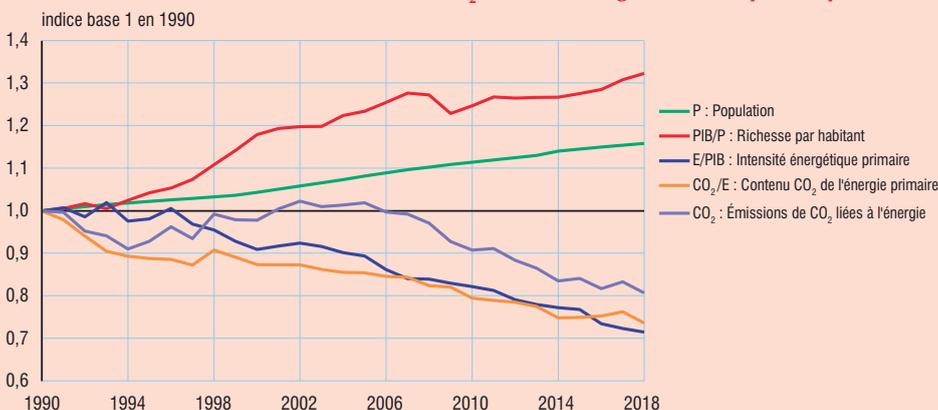
Les émissions de CO₂ ont diminué tendanciellement entre 2005 et 2014, alors qu'elles étaient restées assez stables entre 1990 et 2005. Cette inflexion s'explique en partie par le ralentissement de la croissance économique, qui est passée de 1,9 % par an en moyenne entre 1990 et 2005 à 1,1 % entre 2005 et 2018. Elle est également imputable à l'accélération de la baisse de l'intensité énergétique. Alors qu'elle était, dans les années 1990, surtout tirée par la mise en service de nouveaux réacteurs nucléaires, la baisse du

contenu carbone de l'énergie est principalement liée depuis 2005 au développement rapide de certaines énergies renouvelables (biocarburants, éolien, pompes à chaleur) ainsi qu'à la substitution de gaz naturel au charbon (qui émet plus de CO₂ pour fournir une même quantité d'énergie). La baisse de l'intensité énergétique traduit, quant à elle, des gains d'efficacité énergétique dans l'ensemble des activités consommatrices d'énergie (réduction des consommations unitaires des véhicules, rénovations énergétiques des bâtiments, etc.). Toutefois, elle est également liée au fait que la demande associée aux émissions directes des ménages (surface de logement pour le chauffage, parcours annuel moyen pour les transports) croît moins rapidement que l'activité économique, ainsi qu'à la modification de la structure de l'économie. En effet, les services étant moins émetteurs que l'industrie, la tertiarisation de l'économie a contribué à une baisse de 10 % des émissions de CO₂ du secteur productif (hors production d'énergie et usage de transport), soit 3 % de l'ensemble des émissions de CO₂ liées à l'énergie [SDES, 2018].

Les émissions liées aux importations continuent à augmenter

La tertiarisation peut elle-même s'expliquer par deux facteurs : d'une part, la modification de la structure de la demande intérieure et, d'autre part, le déplacement à l'étranger de certaines productions de biens manufacturés. Ce déplacement se traduit par une diminution des émissions de CO₂

2. Facteurs d'évolution des émissions de CO₂ liées à l'énergie en Métropole depuis 1990



Note : la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ sont ici corrigées des variations climatiques. Les émissions de CO₂ sont égales au produit des autres variables représentées.

Champ : émissions de CO₂ liées à la combustion d'énergie, France métropolitaine.

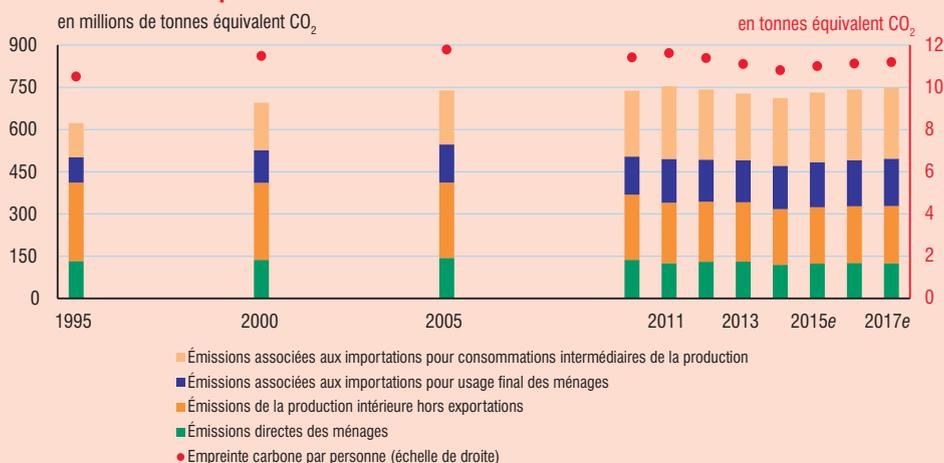
Sources : Insee ; SDES, calcul SDES.

Encadré 1 (suite)

sur le territoire national, délocalisées vers d'autres pays. Il entraîne aussi, toutes choses égales par ailleurs [SDES, 2017], une augmentation des émissions mondiales de GES dans la mesure où les biens importés par la France sont produits en moyenne avec des énergies plus carbonées et des procédés moins efficaces que les mêmes biens fabriqués domestiquement. L'empreinte carbone, qui tient compte des émissions nécessaires à la production des biens et services échangés avec l'étranger, permet d'apprécier l'impact global de la consommation finale intérieure française sur les émissions. En 2017, celle de la France excède de 60 % ses émissions territoriales (figure 3),

ce qui reflète un poids important des émissions liées aux importations [Rapport sur les nouveaux indicateurs de richesse, 2018]. Même si elle tend à se stabiliser depuis 2005, elle a augmenté de 20 % par rapport à 1995. En effet, la baisse des émissions intérieures n'a pas suffi à compenser le doublement des émissions liées aux importations sur la période. Par personne, l'empreinte carbone s'élève à 11,2 tCO₂ éq. en 2017 (toutes émissions de CO₂, CH₄ et N₂O prises en compte). Compte tenu de l'augmentation de la population, la progression de l'empreinte carbone par habitant est limitée à 6 % entre 1995 et 2017.

3. Évolution de l'empreinte carbone



Note : l'empreinte porte sur les trois principaux gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O).

Champ : France et Drom (périmètre Kyoto).

Sources : AIE ; Citepa ; Douanes ; Eurostat ; FAO ; Insee ; traitements SDES, 2018.

Pour en savoir plus

Citepa, *Rapport national d'inventaire pour la France au titre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto*, 2019.

Journal officiel, loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), 18 août 2015.

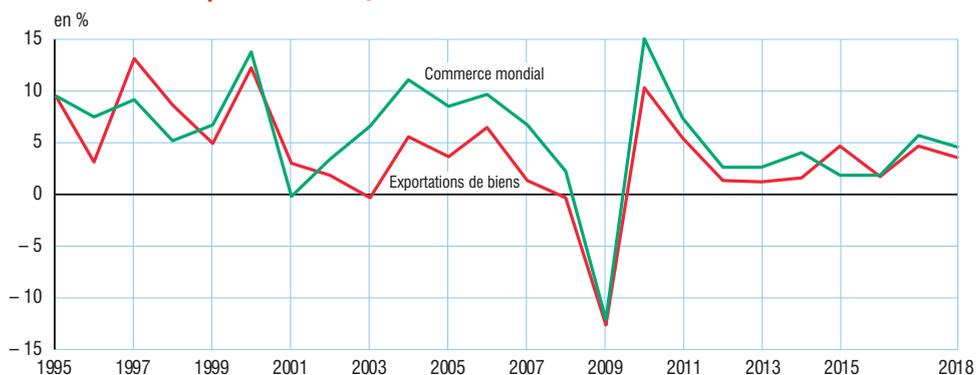
SDES, *Bilan énergétique de la France en 2018, données provisoires*, avril 2019.

SDES, *Les facteurs d'évolution des émissions de CO₂ liées à l'énergie en France entre 1990 et 2016*, août 2018.

SDES, *Émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre « Namea-Air »*, février 2017.

Rapport sur les nouveaux indicateurs de richesse, 2018.

4. Évolution des exportations françaises et de la demande mondiale de biens en volume



Sources : DG Trésor, Insee.

produits reprennent, à l'exception des services de transport et des services non marchands qui ralentissent (+ 3,2 % après + 7,1 %). Les ventes de services contribuent pour + 0,7 point à la croissance des exportations totales (après - 0,0 point en 2017).

Les importations ralentissent davantage que les exportations

En 2018, les importations de biens et services (y compris tourisme) ralentissent elles aussi, et même davantage que les exportations (+ 1,2 % en volume après + 3,9 %). En particulier, les importations de produits manufacturés ralentissent nettement (+ 2,5 % en volume après + 5,2 %), et ce, dans toutes les branches. Cet essoufflement s'explique en particulier par les achats de matériel de transport (+ 3,4 % après + 8,0 %), lesquels contribuent pour + 0,7 point à la hausse des importations manufacturières, après + 1,6 point l'année précédente. Les achats des autres produits manufacturés ralentissent tous aussi, en particulier ceux de produits raffinés qui se replient une fois de plus (- 2,1 % après - 1,2 %). Les importations en énergie, eau, déchets reculent plus fortement encore (- 4,9 % après + 6,9 %), tandis que celles de produits agricoles marquent le pas (+ 0,5 % après + 1,6 %). Au total, les achats de biens ralentissent en volume (+ 1,5 % après + 3,8 %), contribuant pour + 1,5 point à la croissance de l'ensemble des importations.

Les importations de services hors tourisme reculent (- 2,1 % après + 1,1 %), notamment en commerce (- 6,6 % après - 6,0 %) et en services aux entreprises (- 5,1 % après - 1,4 %). Au total, les achats de services hors tourisme contribuent à hauteur de + 0,8 point au dynamisme des importations totales. Les dépenses de tourisme des ménages français, quant à elles, rebondissent (+ 5,2 % après - 0,3 %).

Le déficit énergétique (y compris produits raffinés) se creuse de nouveau, avec la remontée du cours du pétrole à partir de 2017, pour s'établir à - 42,2 milliards d'euros en 2018. Hors énergie, le solde des autres biens et services s'améliore et atteint + 24,0 milliards d'euros (après - 3,7 milliards en 2017). En effet, le solde en valeur des échanges de services marchands (hors tourisme) s'améliore nettement et devient positif pour la première fois depuis 2012 (+ 3,5 milliards d'euros après - 4,6 milliards). En outre, après la reprise de la fréquentation étrangère en 2017, le solde touristique marque le pas en 2018 et se stabilise à 17,1 milliards d'euros. Enfin, le solde en produits agricoles remonte aussi à 10,8 milliards d'euros après avoir atteint son plus bas niveau depuis 1981 en 2017, à 6,0 milliards d'euros. De même, la balance commerciale en produits manufacturés hors carburants s'améliore et atteint - 16,1 milliards d'euros après - 18,1 milliards d'euros en 2017 : le solde du matériel de transport s'améliore de + 3,5 milliards d'euros et les autres produits industriels de + 0,9 milliard d'euros.

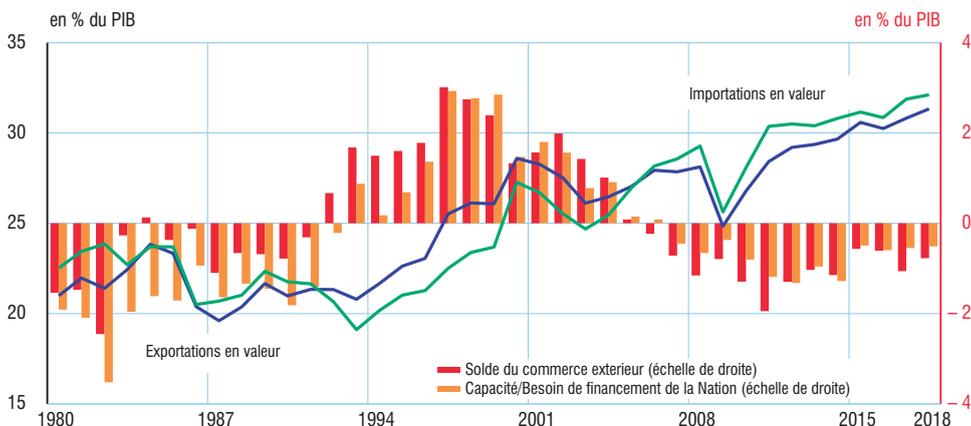
En définitive, sur l'ensemble de l'année 2018, et pour la première année depuis 2012, les échanges extérieurs contribuent positivement à la croissance (+ 0,7 point après - 0,1 point) : les exportations ralentissent un peu moins que la demande mondiale adressée à la France, alors que les importations ralentissent davantage.

Le besoin de financement de la France diminue très légèrement

En valeur, les exportations ralentissent également moins (+ 4,3 % après + 4,7 %) que les importations (+ 3,3 % après + 6,1 %). Par conséquent, le solde des échanges extérieurs se réduit de 6,1 milliards d'euros tout en restant déficitaire : - 18,2 milliards d'euros.

En revanche, le solde des opérations de répartition se dégrade : d'une part, la contribution de la France au budget européen se redresse, en contrecoup de faibles versements en 2017 et, d'autre part, des banques françaises ont payé des sanctions aux autorités américaines, au terme d'une série d'accords sur plusieurs litiges. Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété se réduit très légèrement (+ 30,0 milliards d'euros après + 30,5 milliards) : les revenus versés au reste du monde s'accroissent de 2,6 milliards d'euros tandis que les revenus reçus augmentent de 1,7 milliard. Au total, le besoin de financement de la France se dégrade de 0,6 milliard d'euros, et représente 0,5 % du PIB en 2018, après 0,6 % en 2017 (*figure 5*).

5. Solde extérieur



Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux*, base 2014.

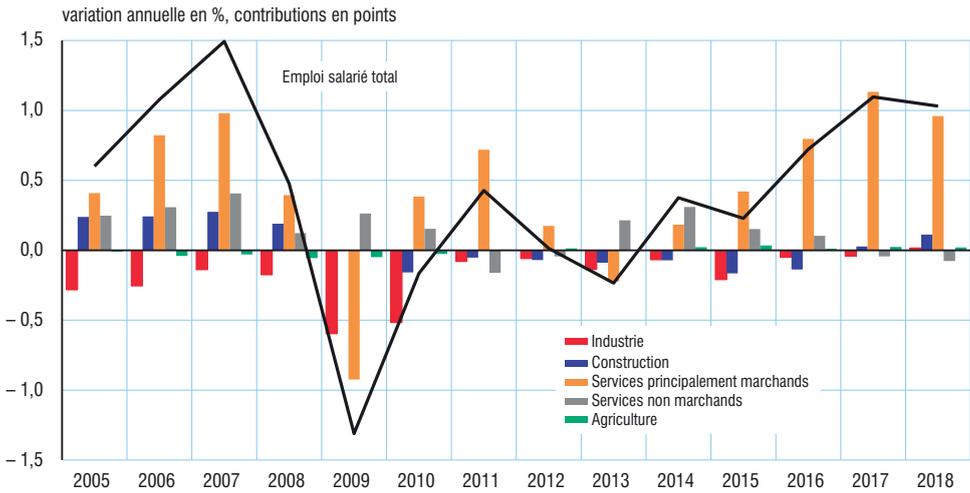
L'emploi total progresse

L'emploi salarié marchand augmente modérément

En 2018, l'emploi salarié total progresse en moyenne annuelle de + 1,0 % après + 1,1 % (*figure 6*). Dans les branches marchandes non agricoles, l'emploi salarié augmente de 1,6 % en moyenne annuelle (+ 257 000 après + 271 000 en 2017)¹. Dans le tertiaire principalement marchand, les créations d'emplois se poursuivent à un rythme soutenu (+ 1,9 % après + 2,3 %). En particulier, c'est dans les services aux entreprises (dont l'intérim) que les créations

1. L'emploi calculé et publié au sens de la comptabilité nationale diffère de l'emploi estimé directement auprès des secteurs d'activité, principalement en raison de différences de périodes considérées : le premier est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle), alors que le second est estimé en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année).

6. Évolution de l'emploi salarié total



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

d'emplois salariés ont été les plus nombreuses (+ 131 000). Pour la première année après la crise financière, l'emploi industriel augmente très légèrement (+ 4 000) et dans le secteur de la construction, les créations d'emplois atteignent 28 000 (+ 2 % après + 0,5 % en 2017). Dans un contexte où la croissance ralentit, les gains de productivité dégagés par la sphère marchande non agricole fléchissent légèrement en 2018 (figure 7). La diminution du nombre de bénéficiaires d'emplois aidés pénalise le tertiaire non marchand qui perd des emplois (- 0,2 % après - 0,1 %). En tenant compte des emplois agricoles et de l'emploi non salarié, l'emploi total augmente en moyenne annuelle de 272 200 après + 275 000 en 2017.

7. Évolution de la productivité, de la valeur ajoutée et de l'emploi dans les branches marchandes non agricoles



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Lente diminution du chômage

En moyenne sur le quatrième trimestre 2018, le taux de chômage au sens du BIT est de 8,8 % de la population active française, son plus bas niveau depuis début 2009. En moyenne annuelle, il diminue légèrement pour atteindre 9,1 % après 9,4 % en 2017. La baisse amorcée en 2016 se poursuit, mais de façon plus modérée : - 0,3 point en 2018, après - 0,7 point en 2017. En 2018, le recul du taux de chômage est plus marqué pour les jeunes : - 1,5 point pour les moins de 25 ans, contre - 0,3 point pour les 25-49 ans et - 0,2 point pour les 50 ans ou plus. La baisse du chômage amorcée en 2016 ayant été plus marquée pour les hommes, leur taux de chômage redevient légèrement inférieur à celui des femmes en 2018 (9,0 % contre 9,1 %). Cette amélioration pour les hommes s'explique principalement par l'amélioration de l'emploi dans l'industrie et la construction, secteurs employant majoritairement des hommes.

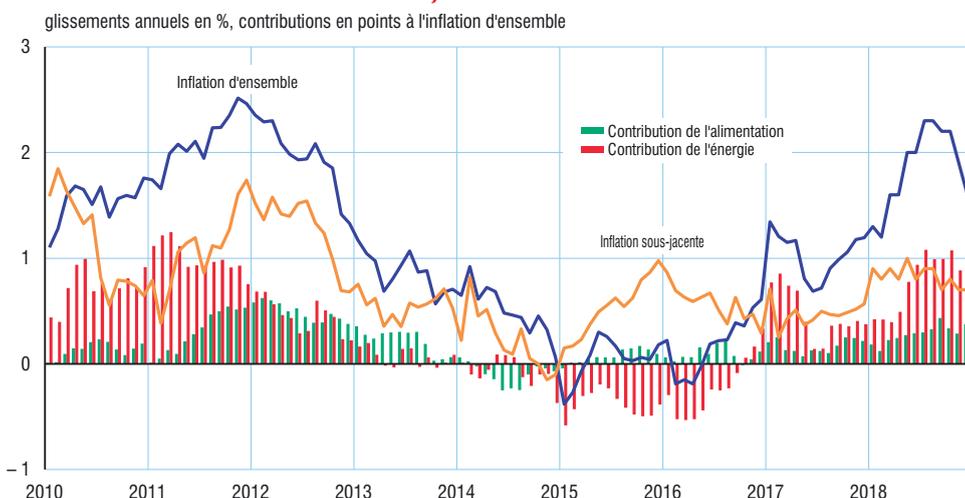
Le pouvoir d'achat ralentit légèrement

L'inflation accélère

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (*figure 8*). L'inflation (l'indice des prix à la consommation) atteint + 1,8 %, après + 1,0 % en 2017, + 0,2 % en 2016 et 0,0 % en 2015. En dehors d'une forte hausse des prix du tabac, la hausse de l'inflation résulte, d'une part, d'une accélération des prix des services, de l'alimentation et de l'énergie (+ 9,7 % en moyenne en 2018 après + 6,2 %) et, d'autre part, d'une moindre baisse des prix des produits manufacturés. L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors énergie, alimentation et tarifs publics, atteint 0,8 % en 2018, après + 0,5 % en 2017.

Pour le calcul de l'évolution du salaire moyen par tête et du pouvoir d'achat des ménages, l'évolution des prix est mesurée par le taux de croissance du déflateur de la dépense de consommation des ménages qui couvre une partie plus importante de la consommation, en prenant en compte notamment la consommation de services de logement imputée aux ménages

8. Inflation d'ensemble et inflation sous-jacente



Lecture : en décembre 2018, l'inflation d'ensemble s'est élevée à + 1,6 %, dont 0,3 point de pourcentage dû à la hausse des prix des produits alimentaires et 0,7 point à la hausse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente s'est élevée à + 0,7 %.

Champ : France.

Source : Insee.

propriétaires du logement qu'ils occupent, les services d'intermédiation bancaires consommés par les ménages, la consommation de services d'assurance-vie, etc. Cependant proche de l'indice des prix à la consommation, le déflateur de la consommation atteint + 1,5 % en 2018 après + 0,8 % en 2017.

Le salaire brut ralentit

En 2018, le salaire moyen brut par tête (SMPT) dans le secteur privé progresse au même rythme qu'en 2017 et 2016. Dans les administrations publiques, la croissance du salaire moyen par tête ralentit du fait des gels du point d'indice et du report de la mise en œuvre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR). En outre, les prix de la consommation accélèrent, du fait notamment des produits de l'énergie. Au total, le salaire moyen reçu par les ménages ralentit nettement en termes réels : + 0,3 % après + 1,1 % en 2017.

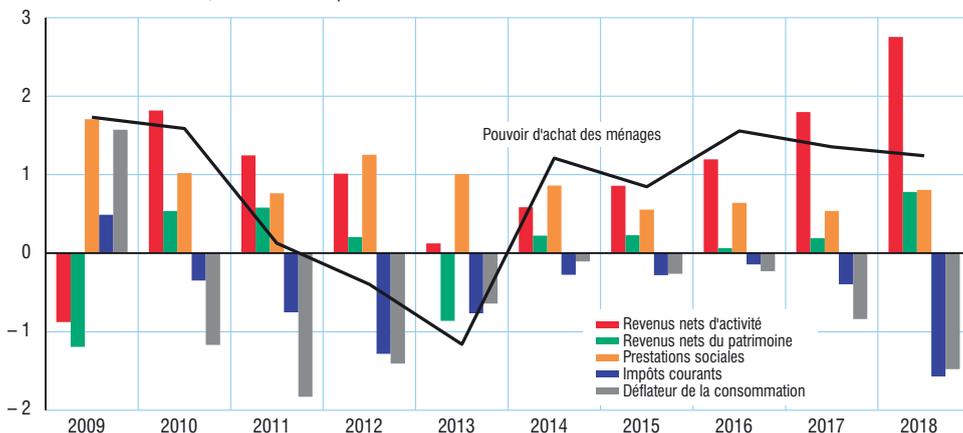
Le revenu disponible brut des ménages accélère

En 2018, le revenu disponible brut des ménages accélère en termes nominaux : + 2,7 % après + 2,2 %. Sa principale composante, les revenus nets d'activité, continue de croître à une cadence soutenue (+ 4,4 % après + 2,8 % ; *figure 9*) : les salaires nets progressent nettement (+ 4,7 % après + 3,0 %) en raison principalement de la bascule des cotisations salariales - CSG. Le revenu mixte net des entrepreneurs individuels ralentit quant à lui (+ 1,3 %, après + 1,7 % en 2017). L'excédent brut d'exploitation des ménages purs² progresse comme en 2017 (+ 2,5 %), les ménages emprunteurs bénéficiant toujours des taux d'intérêts bas sur les crédits immobiliers.

Le solde des revenus de la propriété rebondit nettement (+ 8,3 % en 2018 après - 2,4 %) : la mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU) ainsi que les profits engendrés par les résultats favorables de 2017 auraient incité les entreprises à accroître nettement la distribution de dividendes.

9. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages

variation annuelle en %, contributions en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. L'excédent brut d'exploitation des ménages purs correspond à la production de services de logement, déduction faite des consommations intermédiaires nécessaires à cette production (notamment les services financiers liés aux emprunts) et des impôts (taxe foncière). La production correspond aux loyers que les particuliers propriétaires du logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages accélèrent en termes nominaux (+ 2,3 % après + 1,5 %), sous l'effet des prestations de sécurité sociale (+ 2,2 % après + 1,4 %) et des « autres prestations » (+ 2,9 % après + 1,6 %), en particulier des remboursements de mutuelles. En revanche, les prestations d'assistance sociale ralentissent (+ 1,0 % après + 2,1 %).

Les impôts sur le revenu et le patrimoine accélèrent nettement : + 9,6 % après + 2,4 % en 2017. Au 1^{er} janvier 2018, le taux de la contribution sociale généralisée (CSG) a été en effet relevé de 1,7 point.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement

En tenant compte du déflateur de la dépense de consommation des ménages, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut ralentit légèrement par rapport à 2017 : + 1,2 % après + 1,4 % (figure 10). Ramené à un niveau individuel en prenant en compte les évolutions démographiques, le pouvoir d'achat des ménages, par unité de consommation, ralentit de 0,1 point : + 0,7 % après + 0,8 %.

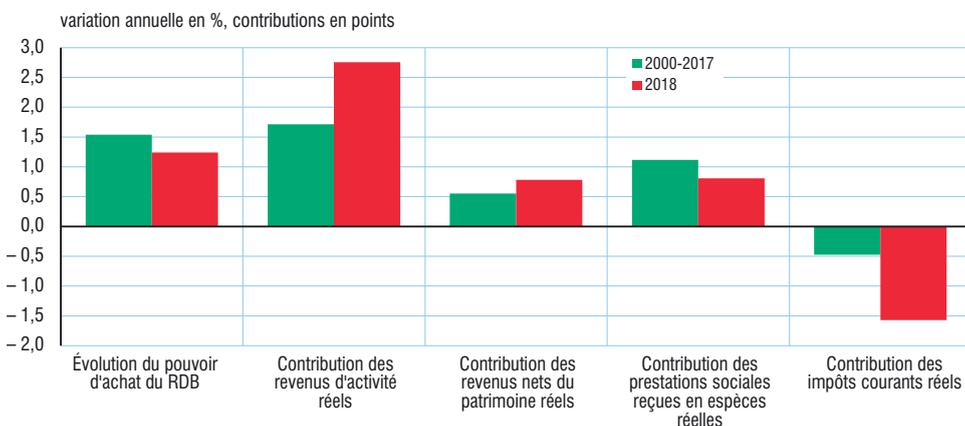
Les revenus nets d'activité (en termes réels) contribuent nettement aux gains de pouvoir d'achat en 2018 (+ 2,8 %), soit plus de 1 point au-dessus de la moyenne de ces dix dernières années. Les revenus du patrimoine y contribuent aussi un peu plus (+ 0,8 point contre + 0,6 point en moyenne sur 2000-2017). En revanche, la contribution des impôts courants pèse sur le pouvoir d'achat davantage en 2018 qu'en moyenne de 2000 à 2017 (- 1,6 point contre 0,5 point). La contribution des prestations sociales en espèces est inférieure à la moyenne 2000-2017 (+ 0,8 point en 2018 contre + 1,1 point en 2017).

La consommation des ménages décélère

En moyenne sur l'année, la consommation des ménages augmente moins fortement que le pouvoir d'achat : + 0,9 % en volume après + 1,4 % en 2017. Leur taux d'épargne augmente, passant de 13,9 % du revenu disponible brut en 2017 à 14,2 % en 2018 (figure 11).

Les dépenses des ménages en produits manufacturés stagnent en 2018 (+ 0,0 % après + 1,6 %). Ce ralentissement provient principalement des achats de matériels de transport

10. Décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat en 2018 et comparaison à la moyenne 2000-2017

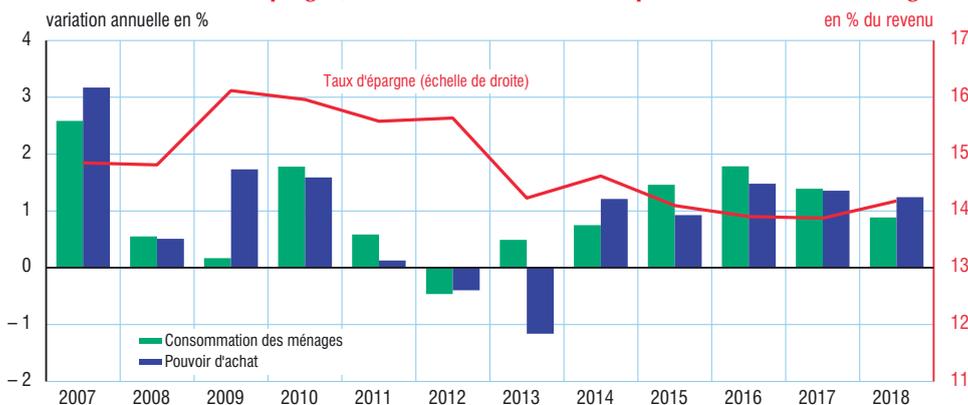


Lecture : le pouvoir d'achat peut se décomposer de la même façon que le RDB nominal, une fois l'ensemble des composantes du RDB exprimées en termes réels, c'est-à-dire une fois prise en compte la hausse des prix de la consommation. Cette figure montre donc par exemple, que la contribution des prestations sociales reçues en espèces à la croissance du pouvoir d'achat s'est élevée à + 0,8 point en 2018, alors qu'elle était de + 1,1 point en moyenne sur la période 2000-2017.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

11. Évolution du taux d'épargne, de la consommation et du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

qui sont moins dynamiques (+ 2,2 % après + 5,6 %) et des achats d'autres biens industriels qui reculent (- 0,3 % après + 1,3 %). Les dépenses en produits alimentaires se contractent (- 1,3 % après + 0,2 %) comme celles en énergie et carburants (- 0,9 % après - 1,1 %).

La consommation des ménages en services marchands décélère également (+ 2,1 % après + 2,7 %). Cette évolution résulte du ralentissement des dépenses en hébergement-restauration (+ 4,3 % après + 5,2 %), en services de transport (+ 0,8 % après + 3,0 %), en services administratifs (+ 3,5 % après + 4,5 %) et en dépenses en activités financières et d'assurance (+ 0,4 % après + 4,4 %). En revanche, les dépenses dans les activités immobilières progressent de 2,0 % après 1,2 % en 2017, en lien avec la diminution des aides au logement, considérée en comptabilité nationale comme une augmentation du volume de dépense de consommation des ménages en logement et symétriquement une baisse de la dépense de consommation des administrations publiques.

L'investissement des ménages

Après une vive progression en 2017, l'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 2,0 % après + 6,6 %). Affecté par le repli des mises en chantier et par la stabilisation des transactions de logements anciens, leur investissement en construction neuve diminue (+ 1,5 % après + 5,3 %) tout comme celui en services (qui comprend notamment les « frais de notaires ») : + 2,0 % après + 6,6 %.

L'investissement des entreprises ralentit mais reste robuste

En 2018, l'investissement des entreprises (y compris les entrepreneurs individuels) ralentit mais reste dynamique (+ 3,8 % en volume après + 4,7 % en 2017), portant leur taux d'investissement brut³ à 22,5 % en 2018 après 22,0 %. Dans le sillage de la progression de l'activité

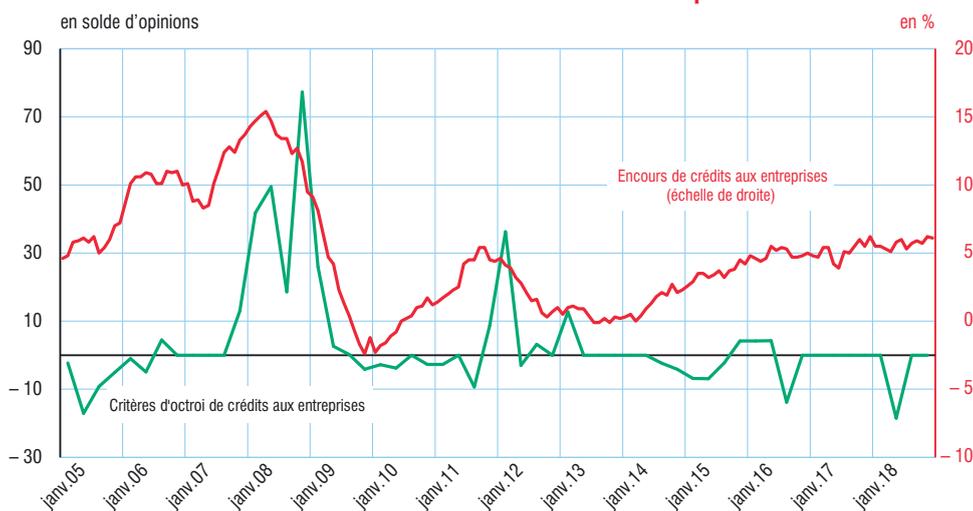
3. Le taux d'investissement net, calculé en retranchant à la FBCF la consommation de capital fixe (CCF) qui mesure l'usure et l'obsolescence du capital, est beaucoup moins dynamique que le taux d'investissement brut sur les dernières années, et ne se situe pas aujourd'hui à son plus haut. Cette moins bonne performance tendancielle du taux d'investissement net s'explique par la part croissante dans la FBCF d'investissements en actifs incorporels (principalement logiciels et recherche et développement) qui présentent des durées de vie économique plus courtes que les actifs corporels : le rythme de l'innovation en matière de logiciels et R&D frappe rapidement d'obsolescence ce type d'actifs. De ce fait, lorsque la part des actifs incorporels s'accroît, les sociétés non financières doivent consentir des dépenses d'investissement brut toujours plus élevées pour seulement maintenir le niveau de leur capital fixe.

en 2017, le taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière atteint son plus haut niveau depuis 10 ans en début d'année 2018, il baisse lentement depuis pour se maintenir à 85,1 % en fin d'année. Ce dynamisme de l'investissement a pour contrepartie celui du recours au crédit. Sur l'ensemble de l'année 2018, les encours de crédits aux sociétés non financières augmentent de plus de 50 milliards d'euros (+ 5,7 % en moyenne annuelle après + 5,1 % en 2017). Cette progression est facilitée par la diminution des coûts de financement (figure 12). Le taux moyen auquel les sociétés non financières empruntent baisse continûment depuis 2011, il atteint 1,5 % en 2018 après 1,6 % en 2017.

Le ralentissement des dépenses d'investissement des entreprises non financières porte tant sur les biens que sur les services (respectivement 1,9 % après 2,6 % et 4,8 % après 5,8 %), ainsi que sur leurs dépenses en construction (+ 3,5 % après + 4,4 %).

Dans le détail, l'investissement dans les services marchands ralentit notamment du fait des dépenses dans l'information et la communication (+ 7,8 % après + 10,4 %), alors que l'investissement en activités scientifiques et techniques (en particulier la R&D), services administratifs et de soutien accélère légèrement (+ 2,9 % après + 2,4 %). L'investissement des entreprises en produits manufacturés ralentit aussi (+ 2,0 % après + 2,7 %), pénalisé par les achats de véhicules (+ 2,1 % après + 3,8 %) et les dépenses en biens d'équipement (+ 2,7 % après + 5,4 % en 2016). En revanche, l'investissement en autres biens manufacturés rebondit (+ 1,0 % après - 0,9 %).

12. Conditions d'octroi de crédits et encours de crédits aux entreprises



Lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. A contrario, il y a assouplissement lorsque la courbe passe sous l'axe des abscisses.

Champ : France.

Source : Banque de France.

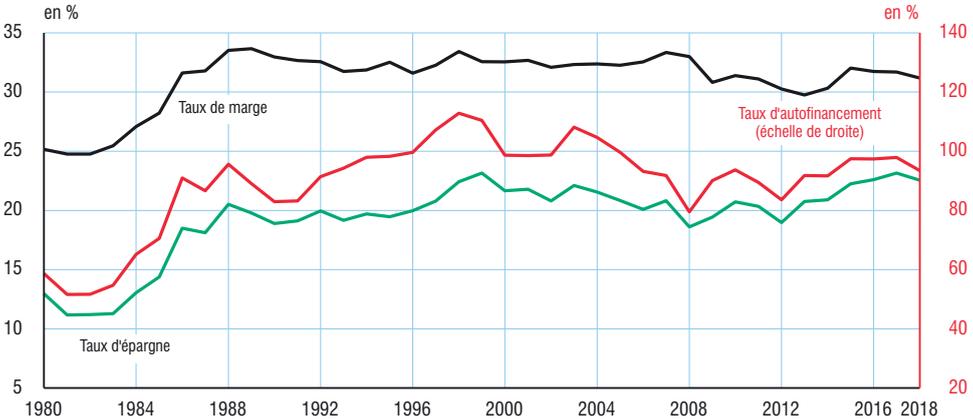
Les variations de stocks pèsent sur l'activité

En lien avec d'importantes livraisons d'avions, les variations de stocks exercent un effet négatif sur l'activité en 2018 (- 0,3 point de contribution à la croissance du PIB après + 0,1 point en 2017). Au total, la demande des entreprises via leurs dépenses d'investissement et leur comportement de stockage contribue à hauteur de + 0,4 point à la croissance du PIB, après une contribution de 1,2 point en 2017.

Le taux de marge diminue légèrement

L'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières ralentit nettement (+ 1,3 % après + 3,2 % en 2017). En effet, la valeur ajoutée ralentit en valeur (+ 3,0 % après + 3,3 %) alors que les dépenses de rémunération des salariés restent dynamiques (+ 3,8 %). Les impôts sur la production (nets de subventions) s'accroissent également. Au total, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) se dégrade et s'établit à 31,2 % de leur valeur ajoutée après 31,7 % en 2016 et 2017 (figure 13).

13. Taux de marge, taux d'épargne et taux d'autofinancement des sociétés non financières



Note : le taux de marge est l'excédent brut d'exploitation (EBE) de l'année rapporté à la valeur ajoutée (VA). Le taux d'épargne est l'épargne rapportée à la VA. Le taux d'autofinancement est l'épargne rapportée à la formation brute de capital fixe.

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Par ailleurs, le solde des revenus de la propriété des SNF se dégrade de 7,7 milliards d'euros en lien avec la baisse du solde des dividendes de 7,2 milliards d'euros, la hausse des dividendes versés ayant excédé celle des dividendes reçus dans un contexte fiscal plus favorable avec la mise en place du prélèvement forfaitaire unique. En revanche, le solde des intérêts s'améliore de 1,3 milliard d'euros en 2018 grâce à des taux d'intérêt toujours bas. Enfin, les impôts sur le revenu et le patrimoine des SNF baissent de 5,6 % après + 17,4 % en 2017, année où les entreprises avaient dû s'acquitter de la surtaxe exceptionnelle mise en place pour compenser le remboursement par l'État de la contribution de 3 % sur les dividendes versés. Au total, le taux d'épargne des SNF s'établit à 22,6 % de leur valeur ajoutée (- 0,6 point) et le taux d'autofinancement atteint 96,3 % (- 4,4 points).

Les sociétés financières améliorent leur besoin de financement

En 2018, la croissance de la production des intermédiaires financiers s'établit à + 1,8 %, soit un taux équivalent à celui observé en 2017 (+ 1,9 %). Cette hausse de 2,4 milliards d'euros est imputable à la progression de 3,0 milliards d'euros de la production de services facturés mesurée par les commissions qui fait plus que compenser le nouveau recul (- 0,8 milliard d'euros) de la production de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

Les Sifim, s'ils n'ont pas d'impact sur le solde des revenus primaires des intermédiaires financiers, conduisent toutefois à réintégrer dans la valeur ajoutée des banques leurs marges sur les intérêts qui s'apparentent à une production de services. La variation contenue de la

production de Sifim en 2018 (à la suite d'une baisse de 6,2 milliards d'euros en 2017) s'explique par un effet de compensation entre la hausse des encours de crédits et de dépôts des agents non financiers et la baisse de la marge globale d'intermédiation à la faveur d'une baisse du taux de refinancement.

Compte tenu de la hausse modérée des consommations intermédiaires des intermédiaires financiers (+ 0,4 %), leur valeur ajoutée augmente de 2,2 milliards d'euros (+ 3,5 %). Les revenus de la propriété versés augmentent légèrement plus vite que les revenus de la propriété reçus (respectivement + 7,5 milliards d'euros et + 6,4 milliards d'euros) : les flux d'intérêts ajustés des Sifim repartent à la hausse ; les flux de dividendes versés poursuivent leur progression (+ 8,9 % après + 11,9 % en 2017) tandis que les dividendes reçus augmentent à nouveau (+ 8,4 % après - 1,1 % en 2017). La FBCF se contracte (- 4,8 % après + 19,3 % en 2017), notamment dans l'immobilier. Au final, le besoin de financement des intermédiaires financiers s'améliore de 3,1 milliards d'euros, pour atteindre - 1,6 milliard d'euros en 2018.

En 2018, la production de services des sociétés d'assurance se stabilise (légère baisse de 0,2 % après une hausse de 2,0 % en 2017). La hausse de la production de l'assurance dommages (+ 2,0 %) est plus que compensée par la baisse de la production d'assurance-vie (- 3,5 %).

La situation de l'assurance-vie est assez paradoxale : dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas auquel il faut ajouter la chute du cours des actions, la collecte nette est de nouveau dynamique en 2018 : elle est redevenue positive pour les supports euros ; elle reste toujours aussi bien orientée pour les supports en unités de compte alors même que la baisse des cours de la bourse a pesé sur les rendements (- 8,9 %). Les marges sur primes des assureurs ont toutefois subi le contrecoup de la reconstitution de leurs provisions mathématiques mises à mal par les faibles collectes enregistrées au cours des années antérieures.

En ce qui concerne l'assurance dommages, les cotisations d'assurance de biens et de responsabilité progressent à un rythme plus élevé que les charges de prestations équivalentes (respectivement + 2,9 % et + 2,4 %). Les cotisations et les prestations en assurance maladie et accidents corporels restent pour leur part orientées à la hausse (respectivement + 5,6 % et + 6,4 %).

En 2018, les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance baissent de 1,0 % après s'être fortement appréciées en 2017 (+ 6,5 %). La valeur ajoutée des sociétés d'assurance rebondit ainsi de 0,4 milliard d'euros après avoir reculé de 2 milliards en 2017.

Les revenus de la propriété perçus par les assureurs baissent pour la troisième année consécutive (- 0,9 milliard d'euros après - 0,5 milliard en 2017) : la baisse est principalement imputable aux intérêts reçus (- 1,5 milliard d'euros), qui proviennent pour l'essentiel d'obligations souveraines. Les revenus de la propriété attribués aux assurés diminuent dans des proportions similaires (- 1,0 milliard d'euros).

En définitive, le secteur de l'assurance améliore légèrement son besoin de financement qui s'élève désormais à - 2,0 milliards d'euros en 2018 (après - 2,4 milliards en 2017).

Le déficit public poursuit sa baisse et s'établit à 2,5 % du PIB

En 2018, le déficit public se situe sous le seuil de 3 % du PIB pour la deuxième année consécutive

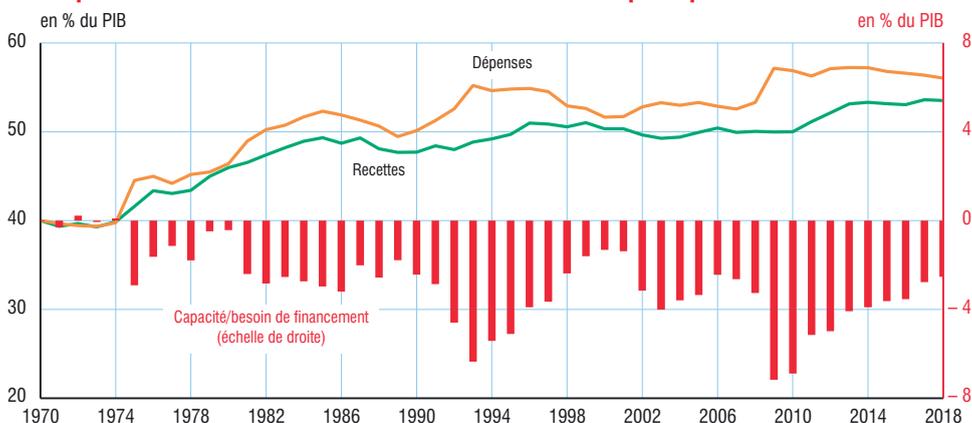
En 2018, le déficit public au sens de Maastricht s'élève à 2,5 % du PIB. Il se réduit de nouveau, après 2,8 % en 2017 et 3,5 % en 2016 (*figure 14*). Il se situe ainsi sous le seuil de 3 % pour la deuxième année consécutive. Les dépenses ralentissent à + 1,9 % (+ 1,4 % hors crédits d'impôts), après + 2,3 % en 2017 ; leur part dans le PIB diminue donc (56,0 %, après 56,4 % en 2017). Par ailleurs, la hausse des recettes publiques est moins marquée en 2018 (+ 2,3 %) qu'en 2017 (+ 3,8 %).

Au total, le déficit public se réduit de 4,1 milliards d'euros par rapport à 2017, sous l'effet d'une amélioration de la capacité de financement des administrations de sécurité sociale (+ 5,5 milliards d'euros), des organismes divers d'administration centrale (+ 1,7 milliard d'euros) et des administrations publiques locales (+ 0,7 milliard d'euros). À l'inverse, le besoin de financement de l'État se dégrade (- 3,8 milliards d'euros).

Le taux de prélèvements obligatoires diminue de 0,2 point de PIB en 2018

En 2018, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques s'établit à 45,0 % du PIB, en diminution de 0,2 point de PIB par rapport à 2017. L'accroissement spontané des prélèvements obligatoires aurait été de 3,0 %, soit un rythme supérieur à celui du PIB nominal (+ 2,5 %). En effet, la conjoncture macroéconomique reste favorable, avec notamment une masse salariale dynamique et des transactions immobilières à un niveau soutenu.

14. Capacité et besoin de financement des administrations publiques



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Mais les mesures nouvelles contribuent à hauteur de - 9,7 milliards d'euros à la baisse des prélèvements obligatoires (*encadré 2*). Pour la fiscalité des particuliers, la baisse résulte concomitamment du remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), de l'instauration du prélèvement forfaitaire unique ainsi que de la première étape de dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. S'agissant des impôts professionnels, les effets de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés (IS) et de la montée en charge du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) sont accentués par le contrecoup, en 2018, de la surtaxe exceptionnelle de 2017 relative à l'IS. Ces diminutions sont partiellement contrebalancées par l'effet temporaire de la bascule entre les cotisations et la CSG, la hausse de la fiscalité énergétique et celle de la fiscalité du tabac.

Le déficit des administrations publiques centrales se dégrade

Le besoin de financement des administrations publiques centrales, État et Odac, s'élève à - 72,6 milliards d'euros en 2018, en dégradation de 2,1 milliards. Si le déficit des Odac se réduit de 1,7 milliard, celui de l'État se détériore de 3,8 milliards.

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2018

Vincent Blondelot*

En 2018, l'effet des mesures fiscales et sociales contribue à baisser fortement le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques (- 9,7 milliards d'euros). Cette baisse résulte de la mise en place du dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, de la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique (PFU), de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés (IS) et de la montée en charge du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). En outre, la suppression de la surtaxe exceptionnelle d'impôt sur les sociétés contribue également fortement à la baisse du taux de prélèvements obligatoires. Toutefois, ces mesures sont, pour partie, contrebalancées par l'effet temporaire de la bascule de cotisations / CSG en deux temps, dont l'effet en année pleine ne sera que pour 2019, ainsi que par la hausse de la fiscalité énergétique et de la fiscalité du tabac.

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales en 2018

en milliards d'euros

Mesures relatives aux impôts et cotisations sociales	- 9,7
Fiscalité directe des entreprises¹ et cotisations patronales	- 12,4
CICE - montée en charge et hausse de taux de 6 % à 7 %	- 3,7
Baisse du taux d'IS de 33 % à 25 %	- 1,2
Crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires	- 0,6
Réforme du 5 ^e acompte d'impôt sur les sociétés	- 0,5
Suppression de la taxe 3 % dividendes	- 1,7
Surtaxe exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés	- 4,8
Autres	0,0
Fiscalité directe des ménages¹ et cotisations salariales et des indépendants	- 4,8
Dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages	- 3,2
Création de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)	- 3,2
Mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU)	- 1,4
Élargissement du crédit d'impôt pour l'emploi de personnes à domicile	- 1,0
Prolongation et prorogation du CITE	- 0,3
Bascule cotisations CSG	4,4
Autres	- 0,1
Fiscalité indirecte	7,5
Hausse de la fiscalité énergétique	3,8
Fiscalité du tabac	2,3
TVA bailleurs sociaux	0,8
Autres taxes de type TVA	0,6

1. Le partage des effets des mesures nouvelles entre ménages et entreprises est en partie conventionnel. D'une part, il s'agit d'un partage « statique » car il ne prend pas en compte l'incidence macroéconomique des taxes et des cotisations considérées : certains impôts peuvent en effet être acquittés par les entreprises mais portent *in fine* sur les ménages dès que les entreprises les répercutent sur le prix de vente aux consommateurs ou sur les salaires de leurs employés, ce qui peut prendre plusieurs années. L'approche présentée ici ne tient donc pas compte de l'incidence des mesures à moyen terme. D'autre part, ce partage ne prend pas en compte la pression fiscale liée aux impôts indirects que les ménages ou les entreprises peuvent ressentir.

Champ : France.

Source : DG Trésor.

* Vincent Blondelot (direction générale du Trésor).

Encadré 2 (suite)

Les mesures nouvelles abaissent fortement la fiscalité directe des entreprises et les cotisations patronales à hauteur de 12,4 milliards d'euros en 2018

La montée en charge du CICE et la hausse du taux de 6 % à 7 % au titre des salaires 2017 contribuent à faire baisser la charge fiscale des entreprises à hauteur de 3,7 milliards d'euros. S'y ajoute la baisse du taux de l'IS de 33 % à 28 % jusqu'à 500 000 euros de bénéfices imposables qui réduit les prélèvements des entreprises à hauteur de 1,2 Md€. La création du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires diminue les prélèvements des entreprises à hauteur de 0,6 Md€. En outre, la réforme du 5^e acompte d'impôt sur les sociétés contribue à abaisser la fiscalité des entreprises de 0,5 Md€.

Enfin, la suppression de la taxe sur les 3 % de dividendes entraîne une baisse de recettes de 1,7 Md€ et le contrecoup de la surtaxe exceptionnelle d'impôt sur les sociétés, mise en place par la loi de finances rectificative pour 2017, provoque un recul des prélèvements obligatoires de 4,8 Md€ en 2018.

Les mesures nouvelles abaissent également la fiscalité directe des ménages et les cotisations des salariés et des indépendants à hauteur de 4,8 milliards d'euros

En 2018, la première étape du dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages contribue à la baisse des prélèvements obligatoires touchant les ménages à hauteur de 3,2 Md€, le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'impôt sur la fortune immobilière de 3,2 Md€, tandis que la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique contribue à hauteur de 1,4 Md€.

Ce mouvement d'allègement de la fiscalité est amplifié par l'élargissement du crédit d'impôt pour l'emploi de personnes à domicile à hauteur de 1,0 milliard d'euros ainsi que par la prolongation et prorogation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) pour 0,3 milliard d'euros.

En sens inverse, certaines mesures comme la hausse transitoire de recettes du fait de la bascule cotisations / CSG en deux temps (4,4 Md€) contribuent à élever la fiscalité directe des ménages.

Les mesures nouvelles augmentent la fiscalité indirecte de 7,5 milliards d'euros principalement sous l'effet de la hausse de la fiscalité énergétique

En 2018, la montée en charge de la composante carbone destinée à moduler la fiscalité des produits en fonction des émissions de CO₂ fait progresser la fiscalité indirecte de 3,8 Md€. En outre, la hausse de la fiscalité du tabac contribue à la hausse des prélèvements indirects de 2,3 Md€, hors effets de comportement. Enfin, la mesure de hausse de la TVA s'appliquant aux bailleurs sociaux entraîne une hausse de la fiscalité indirecte à hauteur de 0,8 Md€.

Les recettes des administrations publiques centrales ralentissent après une forte progression en 2017 (+ 0,5 % en 2018, après + 5,2 % en 2017). Les dépenses ralentissent également, mais dans une moindre mesure (+ 0,8 %, après + 2,6 %).

Côté recettes, les impôts et les cotisations sociales collectés décélèrent nettement (+ 0,7 %, après + 5,9 % en 2017).

Les impôts sur les produits et les importations sont moins dynamiques qu'en 2017 (+ 8,9 milliards contre + 11,2 milliards). La TVA augmente de 5,0 milliards, en lien avec la croissance des emplois taxables. L'ensemble des taxes sur la consommation énergétique (carburants, électricité, gaz naturel) s'accroît de 2,6 milliards, sous l'effet notamment de la montée en charge de la composante carbone : la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques augmente de 2,3 milliards, la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel de 0,5 milliard et la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité diminue de 0,2 milliard.

Après une forte croissance en 2017 (+ 10,1 milliards), les impôts sur le revenu et le patrimoine reçus par les administrations centrales baissent de 3,7 milliards, avec de profondes restructurations. L'impôt sur le revenu des personnes physiques s'accroît de 2,6 milliards dont + 1,7 milliard lié à la généralisation aux inactifs du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à

domicile. L'impôt sur les sociétés diminue de 3,2 milliards ; cette baisse est due à celle du taux de cet impôt (porté à 28 % pour les bénéficiaires inférieurs à 500 000 euros et à 33,3 % au-delà) et au contrecoup des contributions exceptionnelle et additionnelle de 2017. Par ailleurs, le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'impôt sur la fortune immobilière a un effet net de – 3,2 milliards.

Les compensations aux collectivités territoriales s'accroissent de 3,0 milliards à la suite de l'abattement de 30 % de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages en 2018.

Les autres transferts courants baissent de 1,3 milliard. Les recettes d'amendes infligées par l'Autorité de la concurrence diminuent de 0,5 milliard. La recette de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine en provenance de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement décroît de 0,5 milliard en raison de la fin du Programme national de rénovation urbaine.

En 2018, les revenus de la propriété se replient de 4,5 %, après une hausse de 5,9 % en 2017. Les dividendes en titres reçus d'EDF par l'État reculent de 0,6 milliard. Le Fonds pour l'innovation et l'industrie perçoit 0,3 milliard de dividendes EDF et Thales.

Les impôts en capital sont stables en 2018 (+ 0,1 milliard), après une hausse de 1,9 milliard en 2017. Les droits de mutation à titre gratuit progressent peu.

Côté dépenses, les consommations intermédiaires décèlent (+ 1,7 %, après + 4,9 %), sous l'effet du ralentissement des achats du ministère des Armées. Portées par des créations de postes dans l'enseignement et la police et facialement par la mise en place de l'indemnité compensatrice de la hausse de CSG, les dépenses de personnel restent dynamiques (+ 1,7% après + 2,5%), malgré l'absence de revalorisation du point d'indice en 2018, après celle du 1^{er} février 2017.

Les subventions accélèrent nettement (+ 5,0 milliards, après + 1,6 milliard en 2017). En effet, les crédits d'impôts sont très dynamiques : + 3,8 milliards pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), avec la hausse du taux de 6 % à 7 %, et + 2,7 milliards en raison de la généralisation aux inactifs du crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile. Ces hausses ne sont que partiellement contrebalancées par la baisse des versements au titre des contrats aidés (– 1,5 milliard) et des aides à l'embauche dans les petites et moyennes entreprises (– 0,9 milliard). Les transferts courants vers d'autres administrations publiques diminuent de 4,2 milliards. La réforme des ressources octroyées aux régions entraîne une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 3,9 milliards, compensée par le transfert d'une fraction du produit brut de TVA de 4,2 milliards.

La contribution au budget de l'Union européenne progresse de 4,3 milliards et retrouve son niveau de 2016, pour s'établir à 20,6 milliards, sous l'effet du redémarrage des programmes de la politique de la cohésion.

Après plusieurs années de baisse, les intérêts de la charge de la dette se redressent (+ 1,4 %, après – 2,9 % en 2017) : la hausse de l'inflation en 2018 se traduit par celle des charges d'indexation des obligations assimilables du Trésor.

Les prestations sociales versées par l'État sont quasi stables (+ 0,4 milliard, après + 2,2 milliards) : l'effet de la hausse des pensions de retraite, de l'allocation adulte handicapé (AAH) et de la prime d'activité est compensée par la baisse des aides personnalisées au logement (APL).

Après une année 2017 très dynamique (+ 9,3 milliards), les transferts en capital versés reculent en 2018 (– 4,9 milliards), sous l'effet du contrecoup de la recapitalisation d'Areva réalisée en 2017 (4,5 milliards) et d'une moindre restitution aux entreprises de la contribution de 3 % sur les dividendes (– 1,0 milliard).

L'excédent des finances publiques locales progresse, malgré un investissement dynamique

En 2018, les administrations publiques locales sont encore excédentaires : + 2,3 milliards d'euros, après + 1,6 milliard en 2017. Les recettes sont plus dynamiques (+ 2,6 %) que les dépenses (+ 2,4 %), pourtant portées par un investissement soutenu.

Côté dépenses, les rémunérations ralentissent fortement (+ 0,7 %, après + 2,3 %) : en raison de la non-revalorisation du point d'indice de la fonction publique, de l'instauration d'un jour de carence en 2018 et du report en 2019 de la réforme « Parcours professionnels, carrières

et rémunérations ». Les consommations intermédiaires continuent à croître (+ 2,0 %, après + 2,3 %). Les prestations versées par les collectivités locales accélèrent (+ 1,6 %, après + 0,5 %), notamment sous l'effet en année pleine de la revalorisation du revenu de solidarité active (RSA) en septembre 2017 et de celle intervenue en avril 2018. L'investissement local est dynamique (+ 8,6 %, après + 5,9 %), en particulier dans les communes à l'approche des élections municipales et pour la Société du Grand Paris.

Les recettes fiscales des administrations publiques locales progressent de 5,6 %, soutenues notamment par la mise en place d'un transfert de TVA aux régions en contrepartie d'une suppression de leur dotation globale de fonctionnement. L'accélération des prélèvements obligatoires s'explique également par la revalorisation forfaitaire des bases locatives votée en loi de finances pour 2018.

Conformément au Pacte financier passé entre l'État et les collectivités territoriales, les concours financiers (hors fonds de compensation de la TVA et fraction de TVA affectée aux régions) ne subissent pas de baisse en 2018. Par ailleurs, les dégrèvements progressifs de la taxe d'habitation sont intégralement compensés par des transferts de l'État. Hors mesures nouvelles, les prélèvements obligatoires des administrations publiques locales augmentent spontanément de 2,2 %.

Les comptes sociaux accroissent leur excédent en 2018

En 2018, la capacité de financement des administrations de sécurité sociale s'établit à + 10,8 milliards d'euros, après + 5,3 milliards d'euros en 2017. L'amélioration en 2018 provient en partie du régime général, de l'Unédic et des régimes de retraite complémentaires, qui restent déficitaires. La Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) largement excédentaire, comme en 2017, contribue également à l'excédent de 2018. Les comptes sociaux sont ainsi globalement excédentaires pour la deuxième année consécutive, grâce à une maîtrise des dépenses et au dynamisme des recettes.

Les recettes des administrations de sécurité sociale ralentissent légèrement, tout en restant dynamiques (+ 2,8 %, après + 3,3 %). La progression des recettes fiscales est robuste (+ 3,2 %, après + 3,1 %), portée par une masse salariale privée toujours soutenue (+ 3,5 %, après + 3,6 %). Plus précisément, les cotisations sociales diminuent de 1,7 % (après une hausse de 3,2 % en 2017), en raison principalement des suppressions de cotisations salariales chômage et maladie dans le cadre de la mesure de pouvoir d'achat pour les actifs. En contrepartie, la contribution sociale généralisée (CSG) est rehaussée de 1,7 point ; ainsi, les impôts affectés aux administrations de sécurité sociale accélèrent (+ 13,9 %). Les recettes hors prélèvements obligatoires reculent de 1,5 % ; en effet, d'une part, les recettes de production sont peu dynamiques en raison d'un volume d'activité hospitalière (prestations de services, nuitées, etc.) quasiment stable et, d'autre part, les transferts provenant des autres APU se replient.

Les dépenses sociales continuent à augmenter (+ 1,9 %, après + 2,0 %), mais moins fortement que les recettes. Les prestations sociales accélèrent en 2018 (+ 2,2 %, après + 1,7 %) en raison des prestations vieillesse (+ 2,7 %, après + 1,7 %). Les prestations familiales sont stables, dans la lignée des années précédentes. La hausse des dépenses d'assurance maladie est contenue, avec un respect prévisionnel de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) voté pour 2018 ; elle est toutefois un peu plus forte qu'en 2017 (+ 2,3 %, après + 2,2 %). En revanche, les dépenses hors prestations ralentissent (+ 1,1 %, après + 2,8 %). En effet, en 2017, elles avaient augmenté en raison du transfert aux administrations de sécurité sociale des dépenses de fonctionnement des établissements et services d'aide par le travail (environ 1,5 milliard d'euros). De plus, la masse salariale des administrations de sécurité sociale décélère nettement (+ 0,6 %, après + 2,4 %).

La dette publique au sens de Maastricht est stable, à 98,4 % du PIB

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 315,3 milliards d'euros fin 2018, après 2 258,7 milliards un an plus tôt (*figure 15*). Elle atteint 98,4 % du PIB, comme à la fin de 2017.

La contribution de l'État à la dette publique s'établit à 1 842,4 milliards d'euros, en hausse de 73,5 milliards. Cette variation est supérieure à son besoin de financement (- 69,9 milliards),

du fait notamment d'une hausse de la trésorerie et malgré un montant élevé de primes à l'émission. Cet accroissement résulte principalement des émissions nettes de titres à long terme (+ 84,7 milliards) et, dans une moindre mesure, des dépôts des correspondants au Trésor (+ 2,6 milliards). À l'inverse, les remboursements nets de titres à court terme s'élèvent à 13,6 milliards d'euros.

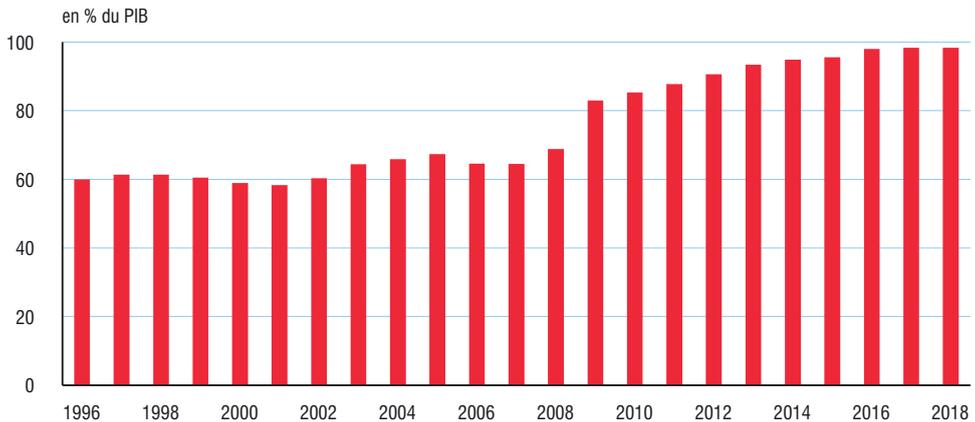
La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale est en légère hausse en 2018 (+ 0,3 milliard). La dette de SNCF Réseau augmente de 2,2 milliards d'euros. *A contrario*, la Caisse nationale des autoroutes diminue son endettement de 2,1 milliards d'euros.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 205,6 milliards d'euros fin 2018, en hausse de 4,4 milliards par rapport à 2017. L'endettement des organismes divers d'administration locale augmente à hauteur de 3,3 milliards d'euros, notamment la Société du Grand Paris (+ 2,9 milliards), ainsi que celui des régions (+ 0,6 milliard) et des communes et des syndicats des collectivités locales (+ 0,5 milliard chacun). En revanche, l'endettement des départements diminue de 0,5 milliard d'euros.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale baisse de 21,6 milliards d'euros pour s'établir à 204,0 milliards. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) et l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) diminuent leur endettement, respectivement de 17,9 milliards et de 5,3 milliards. Au contraire, l'Unédic s'endette à hauteur de 1,8 milliard d'euros.

Fin 2018, la dette nette des administrations publiques s'élève à 2 106,5 milliards d'euros (soit 89,5 % du PIB), en hausse de 53,0 milliards par rapport à 2017. La dette publique brute croît de 56,6 milliards. L'écart entre les variations des dettes brute et nette retrace pour l'essentiel l'accroissement sensible de la trésorerie de l'État (+ 8,5 milliards d'euros), partiellement compensé par la baisse des actifs des Odac (- 3,3 milliards d'euros) et des administrations de sécurité sociale (- 2,7 milliards d'euros). ■

15. Dette publique au sens du traité de Maastricht



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

L'économie française se situerait au voisinage de son potentiel depuis 2017

Xavier Guillet, Adrien Lagouge, Bastien Virely*

Les enquêtes de conjoncture de l'Insee sur l'activité dans l'industrie, dans les services, dans les travaux publics et dans l'industrie du bâtiment fournissent des informations sur le taux d'utilisation des capacités de production, la capacité à produire davantage et les éventuels facteurs qui empêchent le développement de l'activité. Il est ainsi demandé aux entreprises si elles sont empêchées, au moment de l'enquête, de développer leur production comme elles le souhaitent en raison de problèmes de demande (insuffisance de la demande) ou de problèmes d'offres (insuffisance de leur équipement ou matériel, manque de main-d'œuvre, contraintes financières ou autres facteurs¹).

En 2018, la proportion d'entreprises se déclarant limitées par leur capacité de production se situe à un haut niveau

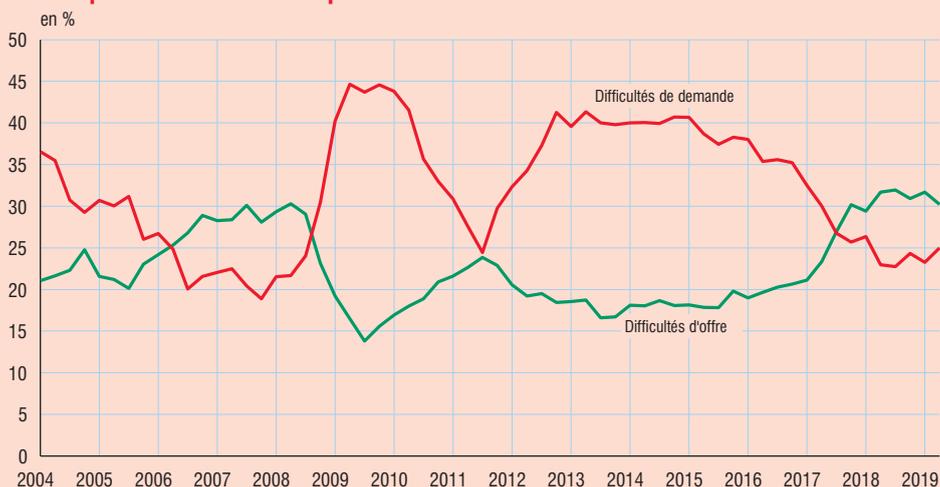
Après une période de stabilité entre 2012 et 2015, la proportion d'entreprises de l'industrie manufacturière, du bâtiment et des services marchands confrontées uniquement à des problèmes

d'offre augmente nettement de 2016 à 2018 (figure 1). Dans l'industrie, cette proportion atteint, fin 2017, son plus haut niveau depuis 2001 avant de se stabiliser en 2018. Dans les services, elle continue à augmenter en 2018, atteignant en juillet un nouveau point haut depuis l'introduction de cette question dans l'enquête en 2004. Enfin, dans le bâtiment, la proportion d'entreprises confrontées uniquement à des problèmes d'offre a elle aussi nettement progressé depuis 2016, sans toutefois retrouver son niveau élevé d'avant-crise.

Dans l'industrie manufacturière et le bâtiment, l'augmentation des tensions sur l'offre va de pair avec celle du taux d'utilisation des capacités de production : les entreprises signalent depuis 2016 utiliser de plus en plus intensément leur appareil productif.

À l'inverse des contraintes d'offre, la proportion d'entreprises confrontées uniquement à des problèmes de demande diminue de 2016 à 2018. En 2018, les difficultés d'offre excèdent ainsi les difficultés de demande aussi bien dans l'industrie manufacturière et l'industrie du bâtiment que dans les services².

1. Entreprises confrontées uniquement à des difficultés d'offre ou de demande



Champ : France métropolitaine, entreprises de l'industrie manufacturière (20 salariés ou plus), du bâtiment (11 salariés ou plus) et des services.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

* Xavier Guillet, Adrien Lagouge, Bastien Virely (Insee).

1. Certains *items* spécifiques sont proposés selon les secteurs. Dans l'industrie et l'industrie du bâtiment, les entreprises peuvent signaler des difficultés d'approvisionnement, tandis que dans les enquêtes sur la construction, il est demandé si les conditions climatiques limitent au moment de l'enquête la réalisation de travaux.

2. En avril 2019, les difficultés de demande et d'offre dans l'industrie se situent quasiment au même niveau.

Depuis 2016, les difficultés de recrutement augmentent

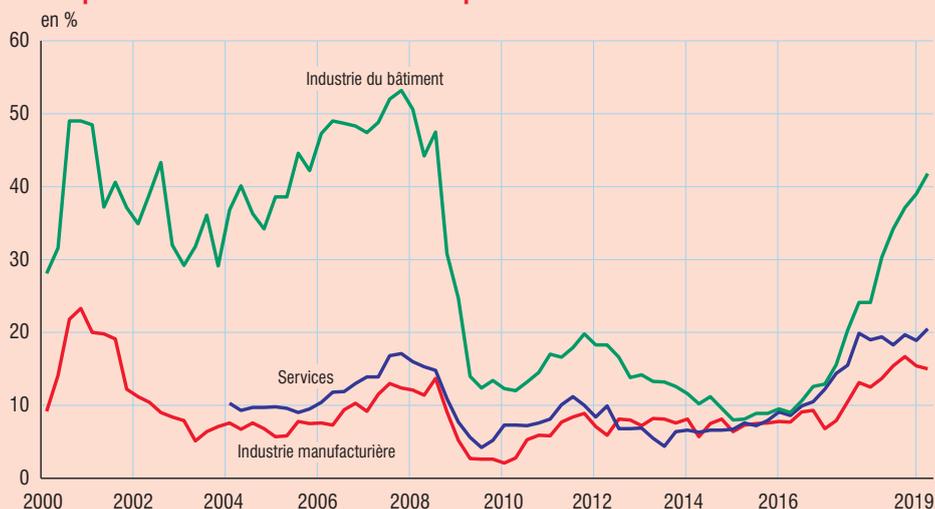
La hausse des contraintes d'offre déclarées par les entreprises depuis 2016 provient essentiellement des contraintes liées à la main-d'œuvre. De début 2016 à début 2018, les entreprises de l'industrie, du bâtiment et des services ont été de plus en plus nombreuses à se déclarer empêchées d'accroître leur production comme elles l'auraient souhaité, du fait de l'insuffisance de personnel (figure 2). Toute l'industrie est concernée (à l'exception des matériels de transport) tout comme l'ensemble des sous-secteurs des services enquêtés (et en particulier le transport routier de marchandises). Au cours de l'année 2018, les contraintes de main-d'œuvre augmentent de nouveau dans l'industrie manufacturière et le bâtiment alors qu'elles se stabilisent à un haut niveau dans les services. Dans l'industrie spécifiquement, en dehors des contraintes liées à la main-d'œuvre, la proportion d'entreprises se déclarant limitées par l'insuffisance de leur équipement ou matériel augmente depuis fin 2016. Les entreprises industrielles signalent en outre davantage de difficultés d'approvisionnement, en particulier dans le secteur de fabrication de matériels de transport.

L'accroissement des tensions sur l'offre peut être mis en regard de la position de l'économie dans le cycle

Les tensions d'offre croissantes retracées dans les enquêtes de conjoncture traduisent les difficultés des entreprises à satisfaire la demande qui leur est adressée compte tenu de leurs capacités de production. Dans ces conditions, la question se pose de savoir si ces tensions sont susceptibles de freiner l'activité économique, question étroitement liée à celle de la position de l'économie dans le cycle. Pour décrire le cycle économique, on mobilise la notion d'écart de production³. Celui-ci mesure l'écart entre le produit intérieur brut (PIB) observé et un niveau théorique qualifié de PIB potentiel. Le PIB potentiel est généralement défini comme la quantité totale de biens et services (offre agrégée) que l'économie est capable de produire de manière durable, c'est-à-dire en maintenant l'inflation à un niveau stable. Il peut également être caractérisé comme le niveau de PIB atteignable avec un degré d'utilisation soutenable à moyen terme de facteurs de production dont la quantité est fixe à court terme.

Même si ces définitions ne se recourent pas totalement, elles identifient le PIB potentiel comme une grandeur structurelle de l'économie, c'est-à-dire intrinsèquement liée à la manière dont

2. Entreprises déclarant une insuffisance de personnel comme facteur limitant l'activité



Champ : France métropolitaine, entreprises de l'industrie manufacturière (20 salariés ou plus), du bâtiment (11 salariés ou plus) et des services.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

3. Output gap dans la traduction anglo-saxonne la plus couramment utilisée.

Encadré 3 (suite)

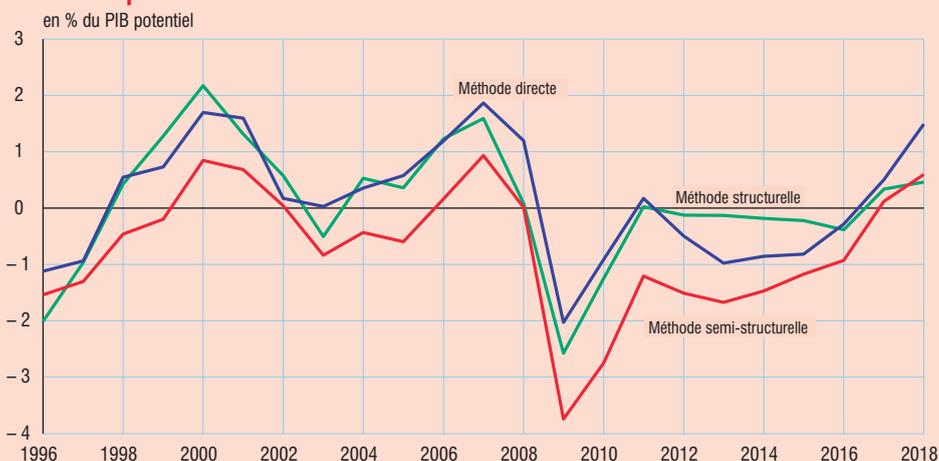
l'économie prise dans son ensemble est organisée. En miroir, l'écart de production peut se concevoir comme une grandeur conjoncturelle, décrivant, à structure donnée de l'économie, les mouvements liés à des événements ponctuels ou aux aléas de court terme. Dans ce cadre, le taux de croissance du PIB potentiel peut néanmoins varier d'une année sur l'autre au-delà des seules fluctuations de court terme. Des chocs d'offre peuvent en effet affecter à un instant donné les facteurs de production disponibles dans l'économie, ou encore leur productivité, et ces chocs peuvent mettre du temps à se propager dans l'économie, entraînant un ajustement graduel du PIB potentiel. Ces évolutions continues du PIB potentiel doivent par ailleurs être distinguées de celles, tendancielle et de long terme, qui sont plutôt dépendantes du progrès technique et de la démographie.

En l'absence de définition tranchée du PIB potentiel, il existe de multiples méthodes pour estimer cette grandeur inobservable. On distingue usuellement les méthodes dites « statistiques » visant à extraire de l'information brute à partir de séries sans chercher à établir de lien économique théorique entre elles, de méthodes dites « structurelles » assises sur des raisonnements théoriques préalables et appliquées aux données à l'aide d'outils économétriques. Les premières ont ainsi l'avantage de ne pas reposer sur un *a priori* théorique, tandis que les secondes permettent une décomposition du PIB potentiel selon ses déterminants, utilisable pour la prévision ou la projection

à moyen terme. La frontière est toutefois poreuse entre les deux catégories de méthodes puisqu'il existe des méthodes dites « semi-structurelles » incorporant des aspects propres à chacune des deux familles et présentant donc un caractère mixte. Les résultats présentés ici se rapportent ainsi à trois méthodes d'estimation distinctes, issue de chacune des familles de méthodes. La confrontation des résultats permet d'élaborer un diagnostic plus robuste, compte tenu de l'incertitude attachée à la définition et à la mesure du PIB potentiel.

Selon ces trois méthodes, l'économie française se situerait en 2017 au voisinage de son potentiel, voire un peu au-dessus (figure 3). Dix ans plus tôt, en 2007, l'écart de production était nettement positif, indiquant une économie en « surchauffe », avant de plonger brutalement en 2008 pour devenir négatif en 2009, au moment de la grande récession. Il s'est à nouveau creusé en 2012 lors de la crise des dettes souveraines en zone euro, l'ampleur de ce recul différant cependant selon les méthodes d'estimation. Il s'est ensuite progressivement réfermé depuis 2014 même si les méthodes diffèrent sur le rythme de fermeture. À partir de 2016, le rattrapage est dynamique, conduisant à une résorption du déficit d'activité dès 2017. En 2018, l'écart de production se situerait ainsi entre 0,5 et 1,5 point de PIB potentiel, selon les méthodes d'estimation. Les trois méthodes concordent donc à situer l'économie un peu au-delà de son potentiel. Le relatif relâchement des tensions signalé par les enquêtes de conjoncture les plus récentes

3. Écart de production calculé selon trois méthodes



Note : la méthode directe mise en œuvre dans cet encadré est identique à celle présentée dans Guillet *et al.* [2018] tandis que la méthode structurelle et la méthode semi-structurelle sont légèrement différentes dans leur spécification ainsi que dans les données utilisées.

Source : Insee, calculs des auteurs.

Encadré 3 (suite)

conduisent néanmoins à un diagnostic nuancé de stabilisation au voisinage du potentiel plutôt qu'à celui d'un dépassement marqué annonciateur d'une éventuelle surchauffe de l'économie.

En tant qu'indicateur des déséquilibres entre l'offre et la demande, l'écart de production est théoriquement en lien avec la dynamique des prix. Dans ce cas, l'inflation sous-jacente, relativement stable à un niveau modéré ces derniers mois, renverrait un message cohérent avec une économie plutôt au voisinage de son potentiel. L'absence de tensions inflationnistes peut, par ailleurs, traduire des modifications du régime de formation des prix, qu'il s'agisse, par exemple, de l'ouverture commerciale venant réduire le pouvoir de marché des firmes nationales, ou bien du meilleur ancrage des anticipations d'inflation. Dans le cas français, de surcroît, le taux de chômage peut être jugé élevé si l'économie est au voisinage de son potentiel : des phénomènes d'hystérèse et d'inadéquation des compétences peuvent contribuer à expliquer la coexistence de ce chômage et de fortes difficultés de recrutement.

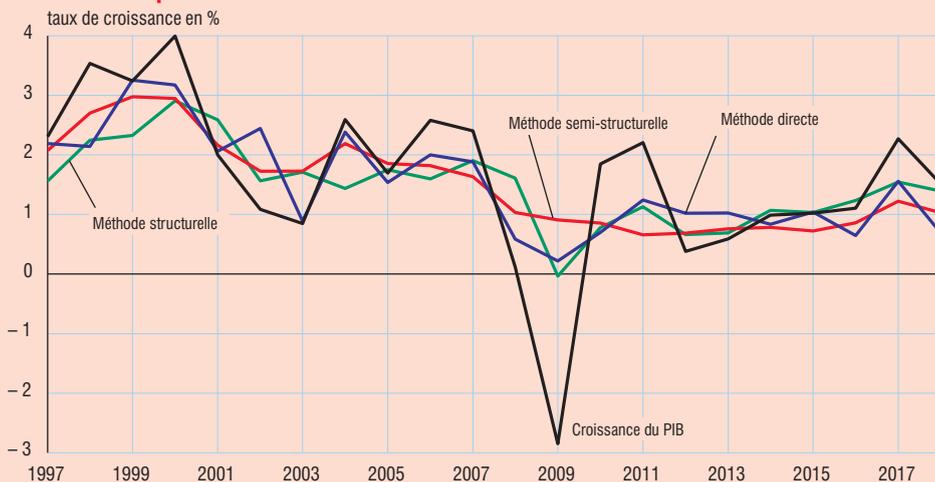
L'écart de production, à travers son signe et son ampleur, donne une vision instantanée et statique de la position de l'économie dans le cycle. Ses évolutions au cours du temps éclairent, de plus, sur la différence entre le taux de croissance du PIB observé et celui du PIB potentiel, aussi appelé

« croissance potentielle ». La croissance observée aurait ainsi été plus rapide que la croissance potentielle en 2017, conduisant à un retour vigoureux de l'économie à son niveau potentiel (figure 4).

Sur plus longue période, la trajectoire de la croissance potentielle fait apparaître que les périodes de récession, notamment au début des années 2000 à la suite de l'éclatement de la « bulle Internet » et enfin au moment de la crise financière de 2008-2009, ont à chaque fois eu pour conséquences des diminutions marquées de la croissance potentielle, sans que celle-ci ne rattrape son rythme antérieur une fois passé l'épisode de crise.

Ces diminutions brutales de la croissance potentielle au moment des crises s'inscrivent dans un contexte plus général de baisse sensible des taux de croissance de l'activité depuis les 30 dernières années. Les causes de ce phénomène, observable dans l'ensemble des économies avancées, constituent une question de recherche très discutée. Plusieurs pistes d'explication ont été proposées, par exemple le vieillissement démographique jouant sur les comportements d'activité et l'équilibre macroéconomique entre épargne et investissement ou encore le ralentissement structurel de la productivité des entreprises [Khder et Monin, 2019], sans qu'aucune ne fasse aujourd'hui encore véritablement consensus.

4. Croissance potentielle calculée selon trois méthodes



Source : Insee, calculs des auteurs.

Pour en savoir plus

Guillet X., Lagouge A., Rousset C., Virely B., « Tensions sur l'offre et position de l'économie dans le cycle », *Note de conjoncture*, Insee, juin 2018.

Khder M.-B., Monin R., « Ralentissement structurel de la productivité des entreprises », in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2019.

Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2016 et 2017

Lorraine Aeberhardt*

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2018, les comptes annuels définitif 2016 et semi-définitif 2017 comportent des révisions par rapport aux comptes semi-définitif 2016 et provisoire 2017 publiés en 2018.

Principales révisions sur le compte 2016

Équilibre ressources-emplois

Dans le compte définitif 2016, le PIB en volume croît de 1,1 %, contre + 1,2 % au compte semi-définitif tandis que la progression du PIB en valeur s'établit à + 1,6 % contre + 1,4 % en compte semi-définitif. Cette révision à la hausse provient essentiellement de la révision à la hausse du dynamisme de la valeur ajoutée (VA) des sociétés financières (SF).

Côté demande, la contribution en volume de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est révisée en baisse de 0,2 point et s'établit à 1,9 point. La croissance de la FBCF s'établit à + 2,7 % en compte définitif en légère baisse par rapport au compte semi-définitif (+ 2,8 %), mais cette relative stabilité masque des mouvements en sens contraires. La FBCF des entreprises non financières est en effet révisée à la baisse (+ 2,9 % en volume contre + 3,4 %) via l'exploitation des données relatives aux immobilisations corporelles d'Esane. La FBCF des administrations publiques est stable par rapport à 2016 alors qu'elle augmentait légèrement (+ 0,2 %) en compte semi-définitif. La FBCF des ménages n'est pas révisée et son évolution s'établit à + 2,8 %, tandis que la FBCF des sociétés financières est révisée en forte hausse, à + 8,5 % en compte définitif contre + 6,5 % en compte semi-définitif. Au total, la contribution de la FBCF à la croissance du PIB est de 0,6 point en volume en compte définitif comme en compte semi-définitif.

Par ailleurs, la dépense de consommation des ménages est revue en baisse en volume (+ 1,8 % en compte définitif contre + 2,1 % en compte semi-définitif) en raison principalement de la modification du partage prix-volume des services financiers, tandis que la dépense de consommation des administrations publiques n'est pas révisée (+ 1,4 %).

La progression des exportations est relevée (+ 1,8 % contre + 1,5 %), tandis que la croissance des importations est revue en baisse (+ 2,9 % contre + 3,0 %), et la contribution du commerce extérieur à l'évolution du PIB en volume est donc moins négative en compte définitif (- 0,4 point) qu'en compte semi-définitif (- 0,5 point).

Enfin, après plusieurs années de restockage, les entreprises continuent d'accroître leurs stocks en 2016 mais dans une moindre mesure qu'en 2015, si bien que la contribution des variations de stocks à la croissance en volume est négative (- 0,4 point en définitif et en semi-définitif).

Compte des sociétés non financières (SNF)

L'évolution de la valeur ajoutée des SNF n'est pas révisée en compte définitif et s'établit à + 1,9 %, tandis que la croissance des rémunérations qu'elles versent est révisée de 0,3 point à la hausse (+ 2,4 % au lieu de + 2,1 %). Bien que les impôts sur la production nets des subventions soient en revanche revus à la baisse (- 0,9 point), l'excédent brut d'exploitation (EBE) est moins dynamique au compte définitif (+ 1,0 % contre + 1,6 % précédemment). L'évolution du solde des revenus de la propriété est plus favorable. En conséquence l'épargne brute des SNF augmente de + 3,5 % alors qu'elle était quasiment stable (+ 0,1 %) en compte semi-définitif. La formation brute de capital (FBCF), peu révisée (- 0,1 point), est en progression sur 2016, à + 3,6 %.

La révision à la hausse des rémunérations n'étant que partiellement compensée par la révision en baisse des impôts nets des subventions, et compte-tenu de la stabilité de la valeur ajoutée, le taux de marge des SNF diminue de - 0,3 point (- 0,1 point au compte semi-définitif) pour s'établir à 31,7 % en 2016. Le taux d'investissement des SNF n'est pas révisé, à 23,2 %, alors que le taux d'autofinancement est revu à la hausse (+ 3,4 points) en lien avec la révision de l'épargne : il s'établit à 97,4 %.

Compte des ménages

L'évolution du revenu disponible brut (RDB) est légèrement revue à la hausse par rapport

* Lorraine Aeberhardt (Insee).

Encadré 4 (suite)

au compte semi-définitif et s'établit à + 1,8 % : l'amélioration des revenus d'activité et du patrimoine est en effet compensée par des transferts courants reçus nets révisés en baisse. Le prix de la dépense de consommation finale étant révisé en hausse, l'évolution du pouvoir d'achat est révisée à la baisse, à + 1,6 % (contre + 1,8 % précédemment). En revanche, la progression de la dépense de consommation finale des ménages en valeur n'étant pas révisée (+ 2,0 %, comme en compte semi-définitif), le taux d'épargne des ménages est inchangé à 13,9 %.

Principales révisions sur le compte 2017

Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume croît de + 2,3 % dans le compte semi-définitif 2017, contre + 2,2 % au compte provisoire. La croissance du PIB en valeur est en revanche revue à la baisse : + 2,7 % contre + 2,8 %. Le déflateur du PIB a donc été revu de 0,2 point à la baisse (+ 0,5 % au lieu de + 0,7 %).

Côté demande, la contribution en volume de la demande intérieure hors stocks à l'évolution du PIB est révisée en hausse à + 2,1 points en compte semi-définitif contre + 1,8 point au compte provisoire.

La contribution de la FBCF n'est pas révisée (+ 1,0 point) car la révision à la hausse de la FBCF des entreprises non financières (+ 4,7 % contre + 4,1 %) ainsi que de la FBCF des ménages (+ 6,6 % contre + 5,6 %) est contrebalancée par une révision à la baisse de la FBCF des administrations publiques (+ 0,3 % contre + 1,4 %) et de la FBCF des institutions financières (+ 12,3 % contre + 16,4 %).

La dépense de consommation des ménages en volume augmente davantage qu'au compte provisoire (+ 1,4 % contre + 1,0 %), de même que les dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,5 % contre + 1,3 %).

Le commerce extérieur a une contribution légèrement négative à la croissance en volume, de - 0,1 point alors qu'elle était légèrement positive (+ 0,1 point) au compte provisoire. Les importations en volume ont été revues à la baisse (+ 3,9 % contre + 4,0 %), mais dans une moindre ampleur que les exportations en volume (+ 3,9 % contre + 4,5 %).

Les entreprises stockent plus qu'en 2016, si bien que la contribution des stocks à la

croissance est positive à + 0,2 point comme en compte provisoire.

Compte des sociétés non financières (SNF)

En 2017, la croissance de la VA des SNF s'établit à + 3,3 % au lieu de + 3,7 % dans le compte provisoire. Bien que la rémunération des salariés soit aussi revue à la baisse à + 3,5 % au lieu de + 3,8 %, l'EBE est moins dynamique (+ 3,2 %) qu'il ne l'était au compte provisoire (+ 3,6 %). De même, le taux de marge est légèrement revu à la baisse (- 0,2 point), et s'établit à 31,7 % en 2017. En cohérence avec les révisions sur l'année 2016, le solde des revenus de la propriété est plus favorable qu'au compte provisoire. Par ailleurs, les impôts sur le revenu acquittés par les SNF sont revus à la baisse. Au total, l'épargne brute est donc significativement revue à la hausse en niveau. En évolution toutefois, elle est révisée en baisse, mais reste dynamique : au compte semi-définitif, l'épargne brute des SNF augmente de + 5,8 % alors qu'elle augmentait de + 7,5 % au compte provisoire.

La FBCF est revue à la hausse (+ 0,3 point, à + 5,3 % en 2017) et le taux d'investissement est peu révisé par rapport au provisoire et progresse légèrement (+ 0,5 point) par rapport à 2016. Le taux d'autofinancement s'établit en compte semi-définitif 2017 à 97,9 % après 96,3 % en 2016.

Compte des ménages

Le RDB des ménages progresse de + 2,2 % en valeur en 2017 contre + 2,6 % au compte provisoire. Les revenus d'activité sont plus dynamiques du fait de la révision à la hausse du revenu mixte et dans une moindre mesure des salaires. *A contrario*, les revenus du patrimoine sont révisés en baisse, en particulier les revenus attribués aux assurés qui avaient été surestimés au provisoire. Le déflateur de la consommation des ménages est révisé en baisse également ce qui implique qu'au final, l'évolution du pouvoir d'achat du RDB n'est presque pas révisée : il croît de + 1,4 % en 2017. La dépense de consommation des ménages en valeur n'étant pas révisée (+ 2,2 % en compte semi-définitif comme en compte provisoire), le taux d'épargne est révisé en baisse (- 0,4 point) pour s'établir au même niveau qu'en 2016 (13,9 %). Le taux d'épargne financière est révisé en baisse à 3,8 %.

Tableaux des principales révisions

évolutions et taux en %

A. Fiche de PIB en volume, données brutes	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2016	2017	2016	2017
Produit intérieur brut	1,2	2,2	1,1	2,3
Importations	3,0	4,0	2,9	3,9
Dépenses de consommation des ménages	2,1	1,0	1,8	1,4
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,4	1,3	1,4	1,5
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	2,8	4,5	2,7	4,7
<i>dont : ménages</i>	2,8	5,6	2,8	6,6
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	3,4	4,1	2,9	4,7
<i>administrations publiques (APU)</i>	0,2	1,4	0,0	0,3
Exportations	1,5	4,5	1,8	3,9
Stocks (contribution au PIB, en points)	-0,4	0,2	-0,4	0,2
B. Fiche de PIB en valeur, données brutes	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2016	2017	2016	2017
Produit intérieur brut	1,4	2,8	1,6	2,7
Importations	0,8	6,2	0,6	6,1
Dépenses de consommation des ménages	2,0	2,2	2,0	2,2
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,2	1,3	1,3	2,5
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	3,2	5,7	3,1	5,9
<i>dont : ménages</i>	3,6	7,6	3,1	8,8
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	3,7	4,9	3,6	5,2
<i>administrations publiques (APU)</i>	0,3	3,1	0,3	2,2
Exportations	-0,1	5,3	0,5	4,7
Stocks (contribution au PIB, en points)	-0,4	0,2	-0,4	0,1
C. Fiche de PIB en prix, données brutes	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2016	2017	2016	2017
Produit intérieur brut	0,2	0,7	0,5	0,5
Importations	-2,2	2,1	-2,2	2,1
Dépenses de consommation des ménages	-0,1	1,3	0,2	0,8
Dépenses de consommation des administrations publiques	-0,2	0,7	-0,1	1,0
Formation brute de capital fixe (FBCF) totale	0,4	1,2	0,4	1,1
<i>dont : ménages</i>	0,8	1,9	0,3	2,1
<i>entreprises non financières (ENF)</i>	0,3	0,7	0,6	0,5
<i>administrations publiques (APU)</i>	0,1	1,7	0,2	1,9
Exportations	-1,6	0,8	-1,3	0,8
Stocks (contribution au PIB, en points)	0,0	0,0	0,0	-0,1
D. Éléments du compte des sociétés non financières, en valeur	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2016	2017	2016	2017
Valeur ajoutée (VA)	1,9	3,7	1,9	3,3
Rémunération des salariés	2,1	3,8	2,4	3,5
Excédent brut d'exploitation (EBE)	1,6	3,6	1,0	3,2
Épargne brute	0,1	7,5	3,5	5,8
FBCF	3,7	5,0	3,6	5,3
Taux de marge (EBE/VA)	31,9	31,9	31,7	31,7
Taux d'investissement (FBCF/VA)	23,2	23,5	23,2	23,7
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	94,0	96,3	97,4	97,9
E. Éléments du compte des ménages, en valeur	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2016	2017	2016	2017
Revenu disponible brut (RDB)	1,7	2,6	1,8	2,2
Dépense de consommation	2,0	2,2	2,0	2,2
Pouvoir d'achat du RDB	1,8	1,3	1,6	1,4
Taux d'épargne (épargne/RDB)	13,9	14,3	13,9	13,9
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	4,4	4,4	4,5	3,8

Note : les anciennes séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 30 mai 2018 ; les nouvelles séries proviennent des comptes nationaux annuels publiés le 30 mai 2019.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.